



ecosystem
recycler c'est protéger



LEXIQUE

Les acronymes présents tout au long du rapport sont définis ici :

FILIÈRE ET FLUX D'ÉQUIPEMENTS

BEC

Ballons d'eau chaude

(D)EEE

(Déchets d')équipements électriques et électroniques

Écrans CRT

Cathode-ray tube
écrans à tube cathodique

GEM F

Gros électroménagers
froid

GEM HF

Gros électroménagers
hors froid

GEP F

Gros équipements
professionnels froid

GEP HF

Gros équipements
professionnels hors froid

MTL

Moyens de transports légers

PAE

Petits appareils extincteurs

PAM

Petits appareils en mélange

PEP

Petits équipements
professionnels

SLI

Starting Lighting Ignition
(batterie de démarrage
ou éclairage automobile)

VEH

Véhicules électriques
ou hybrides

COMPOSANTS ET POLLUANTS

CFC

Chlorofluorocarbure

HC

Hydrocarbure

HCFC

Hydrochlorofluorocarbure

HFC

Hydrofluorocarbure

PCB

Polychlorobiphényle

POP

Polluant organique
persistant

AUTRES ACRONYMES

Loi AGECE

Loi Anti-gaspillage pour
une économie circulaire

ANSSI

Agence nationale de la
sécurité des systèmes
d'information

CPP

Comité des parties
prenantes

DGPR

Direction générale
de la prévention
des risques

DREAL

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

ESG

Environnement, social
et gouvernance

ESS

Économie sociale et
solidaire

GDD

Gestionnaire de déchets

PIEC

Pièce de rechange
issue de l'économie
circulaire

QVCT

Qualité de vie et des
conditions de travail

REP

Responsabilité élargie
du producteur

RSE

Responsabilité sociétale
des entreprises

SDIS

Service départemental
d'incendie et de secours

SOMMAIRE

ÉDITO & MOT DE LA PRÉSIDENTE	2
GOUVERNANCE	4
FAITS MARQUANTS	6
CONTEXTE & ÉVOLUTIONS	8
CHIFFRES CLÉS 2024	12
RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT	
Ensemble, pour accélérer l'innovation	20
RÉPARATION	
Ensemble, pour changer les comportements	24
COLLECTE	
Ensemble, pour préserver les ressources	28
RÉEMPLOI	
Ensemble, pour offrir une seconde vie aux appareils	36
DÉPOLLUTION & RECYCLAGE	
Ensemble, pour protéger l'environnement et la santé	40
ORGANISATION	
Une organisation au service de la performance	44
RSE	
La RSE, au cœur de nos valeurs	50

ÉDITO



Nathalie Yserd,
Directrice Générale

Plus que jamais en 2024, ecosystem s'est montré au rendez-vous des grands enjeux de la transition écologique et de l'économie circulaire qui s'imposent à notre société.

La mise en commun de nos forces et de nos compétences a été au cœur du rapprochement avec Corepile, l'éco-organisme en charge des piles et des accumulateurs, porté par son Directeur général, Frédéric Hédouin, que je tiens à remercier chaleureusement pour son engagement auprès de la filière. Ce rapprochement marque la naissance d'un nouvel acteur innovant et performant, permettant de répondre aux enjeux du Règlement européen « Batteries ». ecosystem devient le seul éco-organisme qui couvre à la fois le périmètre des batteries et celui des équipements électriques et électroniques et des lampes. L'année 2024 marque également la fin de l'agrément pour les petits extincteurs avec une transition réussie de l'activité auprès du nouvel éco-organisme ECOPAE.

Notre capacité à rassembler nous a également permis d'embarquer de nouveaux acteurs de l'économie sociale et solidaire pour bénéficier du Fonds Réemploi et Réutilisation, renforçant encore les liens entre économie circulaire et solidarité. Aux côtés des professionnels et des entreprises de la réparation, ecosystem a su accompagner la croissance du Bonus Réparation, contribuant ainsi à renforcer dans la population française de nouveaux comportements vertueux pour l'économie circulaire et pour l'écologie.

L'année 2024 a également été marquée par le renforcement de partenariats et de collaborations stratégiques pour la filière. Je pense en particulier aux projets de recherche que nous développons avec la Chaire Mines Urbaines pour répondre aux enjeux stratégiques du recyclage des métaux critiques, mais aussi au développement d'outils d'intelligence artificielle, déployés en collaboration avec des acteurs majeurs de la distribution, pour améliorer la traçabilité des appareils et notamment lever certains freins quant à leur seconde vie.

Les valeurs du collectif ont permis à ecosystem de fédérer, convaincre, et atteindre des objectifs ambitieux. Une collecte globale de + 15 %, tirée par la très forte hausse des équipements professionnels (+ 64 %), et la progression de + 8,4 % des équipements ménagers. Sur trois de nos quatre secteurs d'activité, nous obtenons un taux de collecte supérieur ou égal au taux réglementaire !

Mes remerciements vont également à Michel Touzeau, qui a assuré l'interim de la présidence d'ecosystem suite au décès d'Alain Grimm-Hecker, garantissant un cadre de travail stable et rassurant pour toutes les équipes. Je souhaite la bienvenue à notre nouvelle Présidente, Sonia Artinian-Fredou, dont l'arrivée apporte un souffle nouveau à notre éco-organisme.

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Sonia Artinian-Fredou,
Présidente

C'est avec détermination et enthousiasme que j'ai pris mes fonctions de Présidente d'ecosystem en 2024.

Mon objectif est clair et ambitieux : accompagner ecosystem dans la refonte de son modèle, une transformation indispensable pour accompagner les grandes mutations de la filière et plus largement de la société. Historiquement centré sur des activités de collecte et de recyclage, ecosystem se réinvente depuis trois ans pour élargir son champ d'action, intégrer de nouvelles parties prenantes, répondre aux nouvelles réglementations.

La filière des EEE fait face aujourd'hui à de nombreux défis : la pérennité de son équilibre économique, la souveraineté de notre industrie qui appelle sans cesse l'innovation des process de recyclage, ou encore l'éco-conception des produits qu'il nous faut engager pour l'avenir. La filière doit tout à la fois agir pour le bien de la planète, le pouvoir d'achat des consommateurs, et la souveraineté nationale : l'économie circulaire est aujourd'hui clairement au cœur de l'Histoire ! Et ecosystem a une place centrale pour la développer.

C'est le chemin que nous avons emprunté : en intégrant les nouvelles activités issues de la loi AGECE, et en fusionnant les filières Piles / Batteries et EEE. Consciente des grands enjeux à venir, ecosystem a entamé tout récemment la refonte de sa stratégie et de son organisation. Il s'agit en effet de trouver la bonne équation entre notre statut d'entreprise à mission, et une approche économique acceptable. Nous avons également à cœur de réorienter nos actions avec une approche « client ». C'est une refonte stratégique très opérationnelle, qui doit nous permettre d'être dans l'action le plus rapidement possible.

Pour répondre aux nombreux défis sociétaux, économiques, et environnementaux, nous devons plus que jamais agir de façon collective. Une vision que notre nouvelle stratégie incarnera très concrètement. Au-delà de sa position de leader de la filière EEE, ecosystem doit selon moi fédérer une véritable coalition d'acteurs engagés. Face à la complexité des mutations que nous vivons, les solutions doivent être communes, partagées, innovantes. C'est pour cette raison que nous avons souhaité placer notre rapport d'activité sous le signe du collectif, et réaffirmer ainsi notre engagement : « Ensemble, pour une économie circulaire ».

Je suis particulièrement fière d'accompagner ecosystem dans cette période si importante pour l'avenir de toute la filière. Et fière de travailler avec des équipes très investies dans leurs missions, expertes de leurs métiers, agiles pour aborder toutes les transformations. Fièvre aussi de l'engagement de nos parties prenantes, sans lesquelles nous ne pourrions avancer aussi vite. En 2026, ecosystem aura 20 ans : je nous donne rendez-vous pour célébrer la réussite de cette année charnière dans notre histoire !

GOVERNANCE

ecosystem est un éco-organisme à but non lucratif agréé par les Pouvoirs publics. Notre capital est détenu par 43 entreprises, parmi les producteurs de notre filière qui sont tenus par la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) de financer et d'assurer la mise en œuvre des solutions de réparation, de collecte, de réemploi, de réutilisation, de dépollution et de recyclage de leurs produits.

PRINCIPES DIRECTEURS ET MÉTHODE

- Notre gouvernance s'appuie sur l'équilibre entre deux principes directeurs :
- L'autonomie des producteurs et la garantie de leur pouvoir de décision pour leurs périmètres respectifs ;
 - La volonté d'une cohésion d'ensemble de la filière, notamment des équilibres économiques.
- Depuis le lancement de la filière en 2006, notre méthode consiste à prendre des décisions concertées avec l'ensemble des parties prenantes : adhérents, partenaires de collecte, associations, Pouvoirs publics, pour parvenir à des consensus ou de larges majorités. Ce parti pris de co-construction facilite la mise en œuvre effective des décisions prises en amont. Cette organisation est notamment formalisée au travers de notre Comité des Parties Prenantes, qui s'est réuni quatre fois en 2024.

L'engagement des producteurs dans la gouvernance d'écosystem

- Nos instances de gouvernance permettent l'implication des producteurs à tous les niveaux de décision, en amont et en aval des projets :
- Définition des objectifs (en termes de collecte, R&D, campagnes de communication, etc.) ;
 - Participation à la définition des moyens à mettre en œuvre ;
 - Validation du budget.

Une gouvernance forte et impliquée

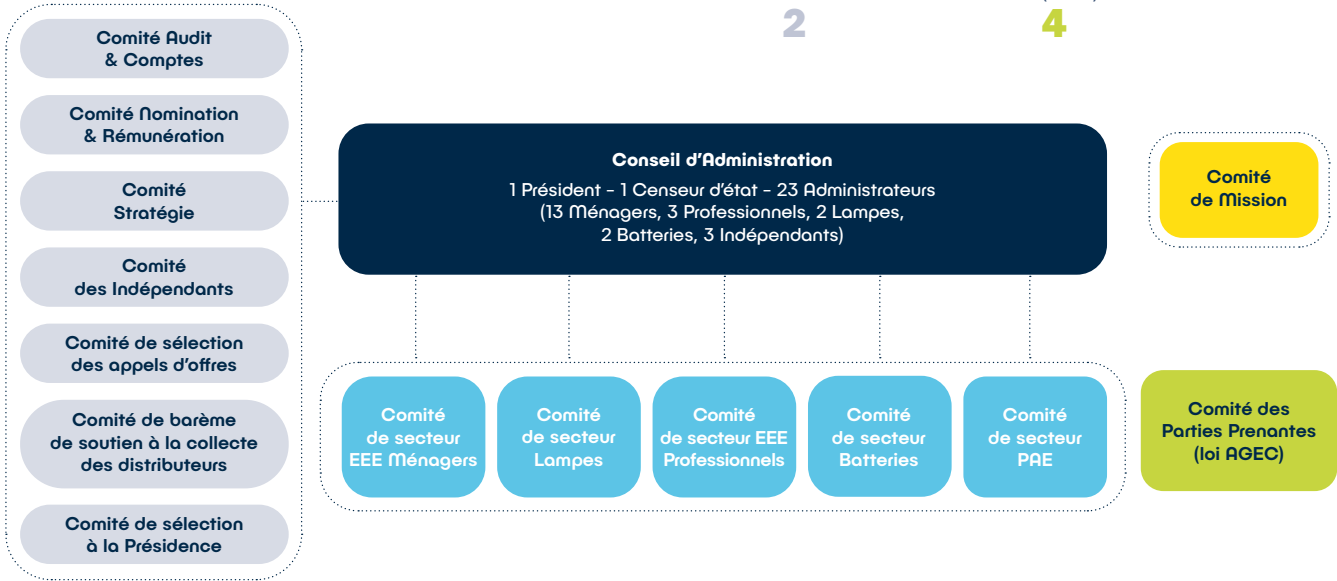
- Depuis le 1^{er} juillet 2024, Corepile est désormais filiale à 100 % d'écosystem. Nous sommes agréés pour plusieurs familles d'équipements, organisées en autant de collèges :
- Équipements électriques et électroniques (EEE) professionnels ;
 - EEE ménagers ;
 - Lampes ;
 - Batteries depuis le 1^{er} juillet 2024 ;
 - Petits appareils extincteurs, jusqu'au 31 décembre 2024.

COMPOSITION DE NOTRE GOUVERNANCE

La gouvernance de l'entreprise est structurée autour d'un Conseil d'Administration de 23 membres, de quatre comités transverses permanents et de quatre comités sectoriels. Des comités temporaires sont aussi créés pour répondre à des enjeux spécifiques : un Comité de sélection à la Présidence, un Comité de sélection des appels d'offres et un Comité de barème de soutien à la collecte des distributeurs. Cette organisation permet d'assurer la cohérence de l'ensemble des activités de l'entreprise tout en pilotant finement chacun des secteurs d'activité. En outre, ecosystem est doté d'un Comité des Parties Prenantes, comme le dispose la loi AGECE et d'un Comité de Mission depuis 2022.

Nombre de séances en 2024

Conseil d'Administration 8	Comité des Indépendants 2
Comité Stratégie 3	Comité de secteur EEE Ménagers 3
Comité Audit & Comptes 4	Comité de secteur Lampes 2
Comité Nomination & Rémunération 4	Comité de secteur EEE Professionnels 2
Comité de sélection à la Présidence 2	Comité de secteur PAE 1
Comité de sélection des appels d'offres 2	Comité de Mission 4
Comité de barème de soutien à la collecte des distributeurs 2	Comité des Parties Prenantes (CPP) 4



FAITS MARQUANTS

RETOUR
SUR UNE ANNÉE
2024 RICHE EN
TEMPS FORTS

ecosystem

Janvier



- Augmentation des montants des Bonus Réparation

Mars



- Journée « R&Day », coorganisée avec la Chaire Mines Urbaines
- Décès d'Alain Grimm-Hecker, Président d'ecosystem

Mai



- Troisième édition des Assises sur la Prévention du risque incendie

Juin



- Lancement d'un appel à projets pour une 6^e unité de traitement des ballons d'eau chaude dans la région ouest
- Campagne de sensibilisation aux erreurs de tri des petits appareils électriques
- Lancement du service « jedonnemonelectromenager.fr » sur le territoire du Grand Lyon

Juillet



- Présence d'ecosystem sur le Tour de France

Août



- Sortie de terre au Vigeant (Vienne) de la 1^{ère} unité de traitement des ballons d'eau chaude

Septembre



- Prise de fonction de la nouvelle Présidente d'ecosystem, Sonia Artinian-Fredou



- La Semaine européenne du recyclage des piles (SERP) fête ses 10 ans

Novembre



- Lancement du Passeport Produit, avec Fnac Darty
- Lancement de l'appel à projets pour le réemploi des EEE professionnels

Décembre



- Cyclone Chido à Mayotte : mise en place d'une cellule de crise avec l'ensemble des éco-organismes
- Lancement de l'appel d'offres « Logistique standard »



- Renouvellement de l'agrément Piles et Accumulateurs portables pour 8 mois, jusqu'au 18 août 2025

Corepile



- La filière Piles et Accumulateurs fête ses 25 ans



- Corepile devient filiale d'ecosystem
- Arrivée des équipes dans les locaux d'ecosystem

CONTEXTE & ÉVOLUTIONS

2024 a été une année de transition, marquée par des changements réglementaires significatifs qui interviennent dans un contexte économique tendu, ainsi que par une évolution du périmètre d'écosystem, qui répond à une volonté de concentrer ses activités autour de l'univers des équipements électriques et électroniques en intégrant le secteur des batteries.

La passation des activités liées aux petits extincteurs vers le nouvel éco-organisme ECOPAE

Pour répondre à une volonté de concentrer ses activités sur les secondes vies des équipements électriques et électroniques, ecosystem a souhaité cesser ses activités liées aux petits extincteurs. Afin d'assurer une transition dans les meilleures conditions possibles, l'agrément a été renouvelé pour 2 ans, jusqu'au 31 décembre 2024. L'année 2024 a donc été une année de transition afin d'assurer la pérennité et la stabilité de la filière.

C'est dans ce contexte qu'ECOPAE, un nouvel éco-organisme fondé par neuf fabricants d'extincteurs, a été agréé le 5 novembre 2024 par les Pouvoirs publics. ecosystem a accompagné les fabricants et le nouvel éco-organisme pour assurer la continuité des services.



Nouvelles obligations de la REP Batteries : ecosystem et Corepile unissent leurs forces

2024 marque également la fusion entre Corepile et ecosystem. Ce rapprochement, annoncé par les deux éco-organismes en mars, a été souhaité par les deux entreprises afin d'offrir un service simplifié et mutualisé aux différents acteurs des deux filières – et notamment aux Producteurs – dont les enjeux sont intimement liés. Ainsi, ecosystem devient le seul éco-organisme qui couvre à la fois le périmètre des batteries et celui des équipements électriques et électroniques.

Pour plus d'informations, voir page 45.

Ce rapprochement permet aux deux entités d'unir leurs forces pour développer une filière innovante et encore plus performante, sur un périmètre élargi en 2025 avec la mise en application du nouveau Règlement européen. En effet, à compter du 18 août 2025, tous les metteurs sur le marché des batteries seront concernés par les obligations de la REP Batteries.



ÉVOLUTION DES CATÉGORIES DE BATTERIES

Avant août 2025



Pile ou batterie portable



Batterie de démarrage au plomb



Batterie industrielle

Après août 2025



Batterie portable ≤ 5 kg



Batterie moyens de transport légers ≤ 25 kg



Batterie industrielle ≥ 5 kg



Batterie de démarrage ou éclairage automobile (SLI)



Batterie de véhicule électrique ou hybride (VEH)



Alexandrine Fadin,
Directrice économie
circulaire et énergie,
GIFAM

L'évolution des critères d'éco-modulation, mise en œuvre en 2025, est l'aboutissement de trois années de travaux. Dans ce processus long et complexe, les échanges avec les éco-organismes ont été constructifs et efficaces.

Le principal défi a été de trouver un équilibre entre de multiples enjeux : la valorisation des pratiques d'éco-conception, qui est l'objectif principal de l'éco-modulation ; le contrôle de la fraude pour préserver l'équilibre de la filière, tout en limitant la complexité de mise en œuvre pour nos adhérents.

En effet, l'éco-modulation induit des changements significatifs pour nos adhérents. Le passage de pourcentages à des montants fixes pour les primes et malus, ainsi que les exigences de déclaration à la référence pour l'indice de réparabilité, complexifient la gestion.



Nouveaux critères de modulation de l'éco-participation : encourager l'éco-conception

2024 a vu l'évolution des critères de modulation pour les EEE ménagers et professionnels, qui sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Un travail de fond et de longs échanges ont été menés, notamment avec la DGPR, pour assurer la mise en place du nouveau dispositif.

À compter du 1^{er} janvier 2025, la loi AGECE introduit de nouveaux critères d'éco-modulation applicables aux EEE ménagers et aux EEE professionnels, dont l'objectif est d'encourager l'éco-conception, par un système de bonus / malus sur les éco-participations.

La nouvelle réglementation confie à ecosystem une mission d'évaluation sur la base de nouveaux critères de modulation tels que la quantité de matière utilisée, l'incorporation de matière recyclée, l'emploi de ressources renouvelables gérées durablement, la durabilité, la réparabilité, les possibilités de réemploi ou de réutilisation, la recyclabilité, la visée publicitaire ou promotionnelle du produit, l'absence d'écotoxicité et la présence de substances dangereuses.

LES 6 CRITÈRES D'ÉCO-MODULATION APPLICABLES AUX EEE MÉNAGERS

1 critère permettant l'application d'une prime ou d'une pénalité

- Séparabilité de la batterie :
une prime en cas de séparabilité de la batterie sur les téléphones portables et tablettes ;
une pénalité en cas de non-séparabilité de la batterie sur les autres équipements.

3 critères entraînant l'application d'une pénalité

- La présence de gaz HFC (uniquement pour les lave-linges, les lavantes séchantes et les lave-vaisselles) ;
- La présence de retardateurs de flamme bromés dans les pièces plastiques < à 25 g ;
- Les équipements à usage unique.

2 critères supplémentaires de « supermodulation » permettant l'application d'une prime

- L'indice de réparabilité (indice supérieur au seuil défini selon le type d'appareil) ;
- L'incorporation de matières plastiques recyclées issues de déchets post consommateurs de filières REP (boucle ouverte ou fermée).

LES 4 CRITÈRES D'ÉCO-MODULATION APPLICABLES AUX EEE PROFESSIONNELS

3 critères entraînant l'application d'une prime

- L'absence de retardateurs de flamme bromés dans les pièces plastiques > 25 g ;
- La mise à disposition des pièces détachées pour une durée de disponibilité définie pour chaque équipement ;
- L'incorporation de matières plastiques recyclées issues de déchets post consommateurs de filières REP (boucle ouverte ou fermée).

1 critère entraînant l'application d'une pénalité

- La non-séparabilité de la batterie.



Révision des barèmes d'éco-participation

Le financement d'écosystem repose sur l'équilibre entre les coûts liés à notre activité (recyclage, dépollution, collecte, sensibilisation, soutiens à la réparation et au réemploi...) et les éco-participations perçues qui dépendent des mises en marché des producteurs adhérents.

Depuis 2017, et malgré la croissance de la collecte et les actions menées par ecosystem en faveur d'une économie circulaire, les barèmes d'éco-participation sont restés stables. Afin de prendre en compte les coûts croissants de nos activités, liés à l'inflation, mais également aux dispositifs de soutiens à la réparation et au réemploi prévus par la loi AGECE, les barèmes d'éco-participation ont été revus cette année. Ce travail s'est fait en collaboration avec nos parties prenantes, avec notamment une mise en œuvre en deux temps :

- en juin 2024, pour certaines catégories de produits, comme les ballons d'eau chaude, les vélos électriques ou les téléphones ;
- en janvier 2025, pour l'ensemble des autres catégories.

Cette révision est concomitante à la mise en œuvre de l'éco-modulation qui vise à réduire les coûts de l'éco-participation pour les produits les plus vertueux.

VOLUMES MIS SUR LE MARCHÉ EN 2024

EEE Ménagers

1245 000

tonnes

EEE Professionnels

222 361

tonnes

Lampes

5 346

tonnes

PAE

1660

tonnes

CHIFFRES CLÉS 2024

En 2024, ecosystem a atteint ses objectifs ambitieux en termes de collecte et obtient sur trois des quatre secteurs d'activité, un taux de collecte supérieur ou égal aux taux réglementaires. Ces performances interviennent alors que les mises sur le marché sont en net recul par rapport aux années précédentes.

MISES SUR LE MARCHÉ



	en unités	Évolution vs 2023	en tonnes	Évolution vs 2023
EEE Ménagers	467 000 000	+ 7,9 %	1 245 000	- 1,4 %
EEE Professionnels	356 300 775	- 0,9 %	222 391	- 2,3 %
Lampes	101 350 000	- 11,9 %	5 346	- 24,8 %
Petits appareils extincteurs	770 290	-2,6 %	1 660	-1,6 %
Total	925 421 065		1 474 397	

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS ADHÉRENTS

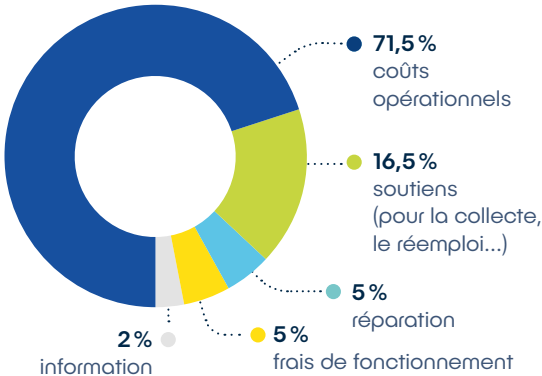
	Contrats d'adhésion	Éco-participations nettes perçues
EEE Ménagers	3 477	251 554 000 €
EEE Professionnels	2 094	24 586 000 €
Lampes	811	18 144 000 €
PAE	43	1 006 000 €
TOTAL	6 425	295 290 000 €

+ 313

contrats d'adhésion
vs 2023



RÉPARTITION DE L'UTILISATION DE L'ÉCO-PARTICIPATION (EEE MÉNAGERS, PROFESSIONNELS, LAMPES ET PAE)



RÉPARATION

(plus d'informations page 24)

7 393

points de réparation
sur l'ensemble du territoire

12 327

techniciens
• dont 3 980 itinérants

14 619 535 €

de Bonus Réparation
versés par ecosystem

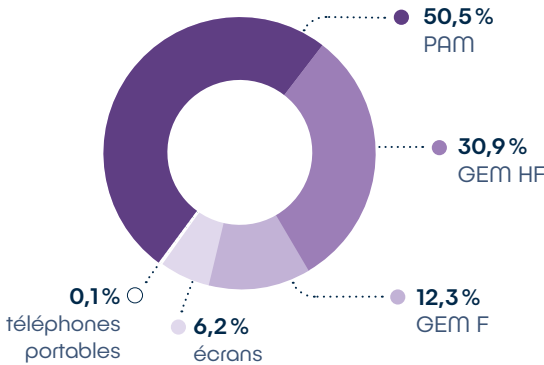
33 €

montant moyen du Bonus



RÉPARTITION DES TONNES DE EEE MÉNAGERS RÉEMPLOYÉS PAR FLUX

(plus d'informations page 36)



RÉEMPLOI / RÉUTILISATION (plus d'informations page 36)



EEE Ménagers

23 655

tonnes réemployées / réutilisées
• soit 7 840 017
appareils réemployés / réutilisés

• dont 12 876 tonnes par l'ESS
• soit 1,36 million d'appareils
réemployés / réutilisés par l'ESS

320

structures de l'ESS référencées

15 940 000 €

de soutiens versés à l'ESS

EEE Professionnels

3 578

tonnes réemployées / réutilisées
• soit 169 597
appareils réemployés / réutilisés

• dont 351 tonnes par l'ESS
• soit 3 275 appareils
réemployés / réutilisés par l'ESS

14

structures de l'ESS référencées

238 000 €

de soutiens versés à l'ESS

POINTS D'ENLÈVEMENT ACTIFS



13 018
EEE
Ménagers



6 717
EEE
Professionnels



15 923
Lampes



362
Petits appareils
extincteurs

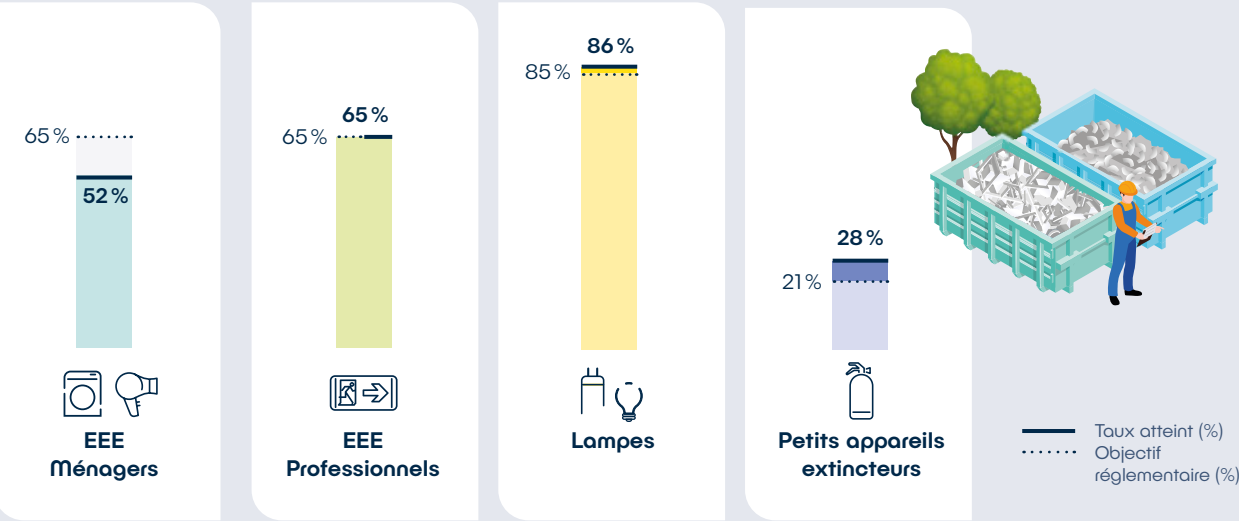
TONNES COLLECTÉES PAR SECTEUR (plus d'informations page 28)

	2023	2024	Évolution	Unités collectées
EEE Ménagers	641 030	694 815	+ 8,4 %	142 290 278
EEE Professionnels	88 992	145 744	+ 63,8 %	n/A
Lampes	5 321	4 937	- 7,2 %	60 955 649
Petits appareils extincteurs	459	527	+ 13 %	223 626
Total	735 802	846 023		203 469 553

+ 8,4%
de tonnes
de EEE Ménagers
collectées vs 2023

+ 63,8%
de tonnes
de EEE Professionnels
collectées vs 2023

TAUX DE COLLECTE 2024



Bien que l'objectif soit atteint, le taux de collecte des lampes suit une tendance à la baisse, qui s'explique par l'évolution technologique des équipements (LED), dont la durée de vie est de plus en plus élevée, comme en témoigne la forte diminution des mises en marché.

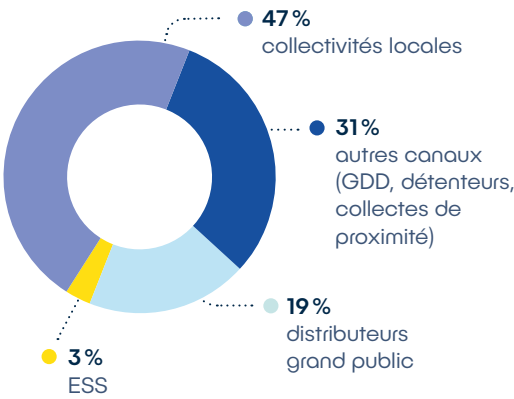
Une étude de la performance de collecte des lampes est menée début 2025 afin de mettre en œuvre des plans d'actions pour adapter au mieux nos offres de collecte, notamment dans les territoires urbains.



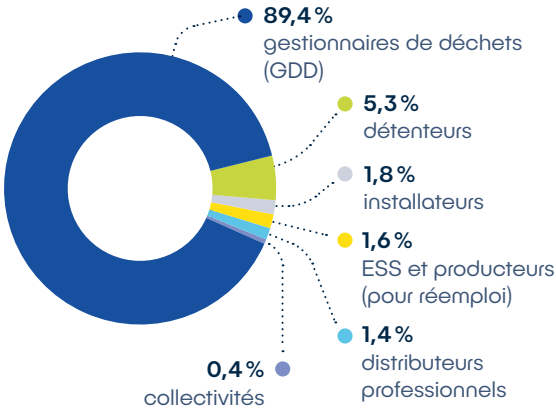
RÉPARTITION DE LA COLLECTE PAR FLUX



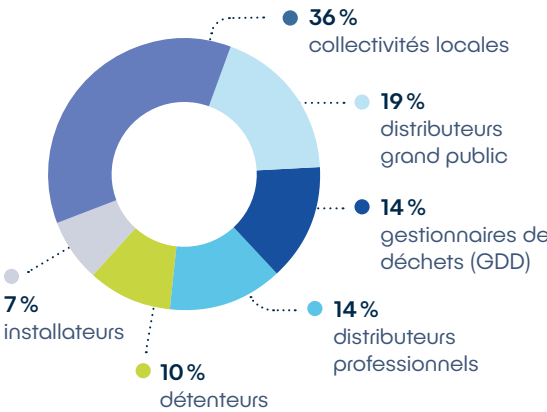
EEE MÉNAGERS



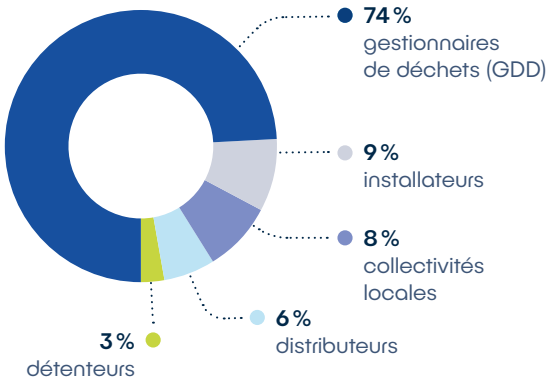
EEE PROFESSIONNELS



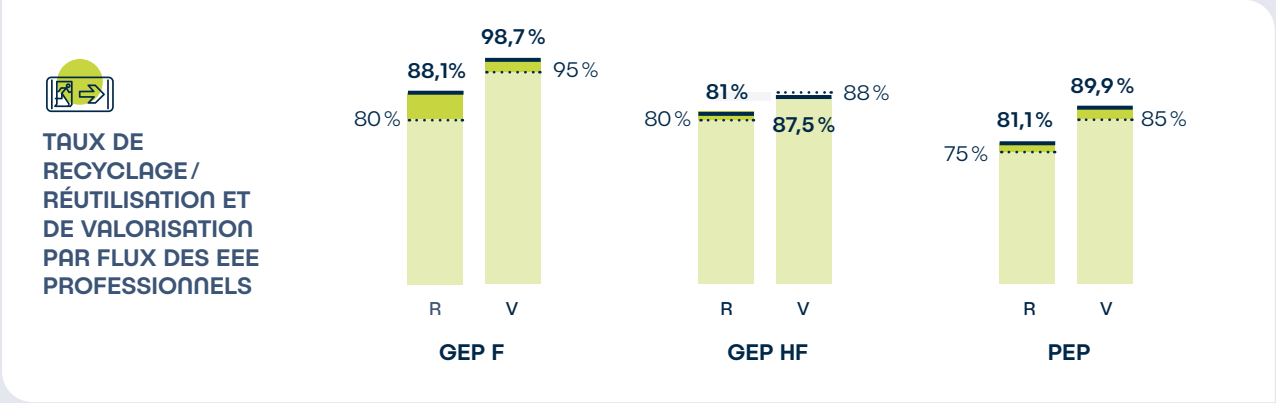
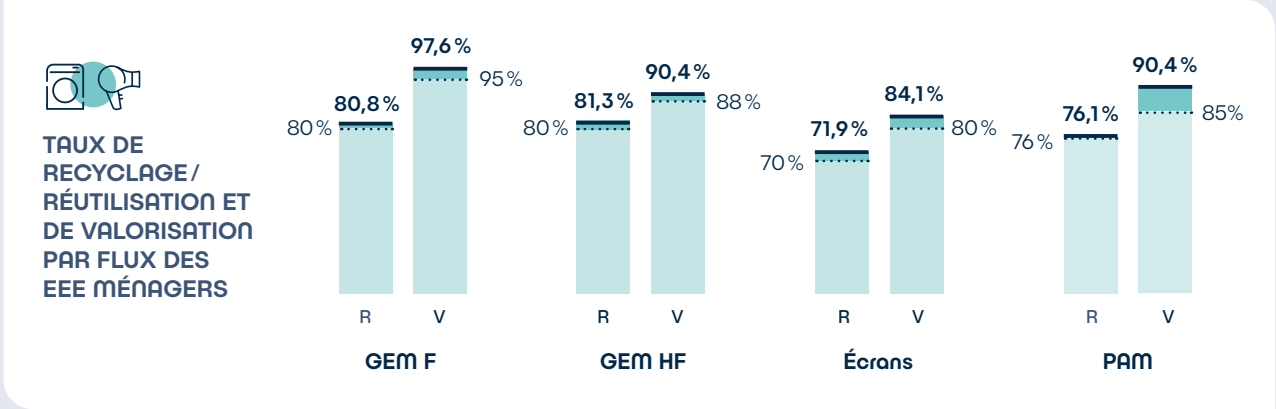
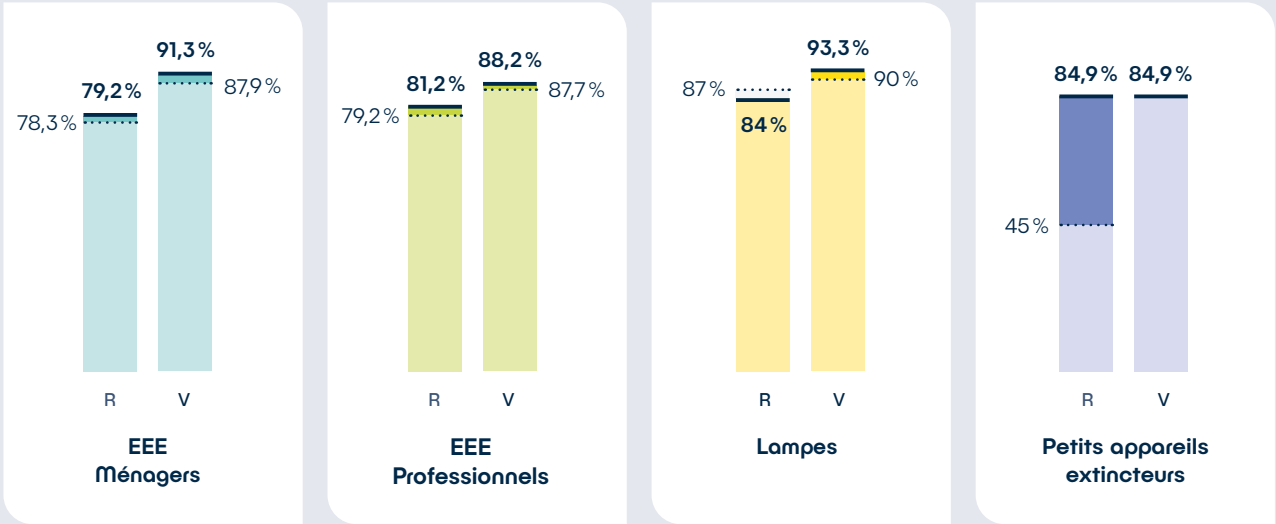
LAMPES



PETITS EXTINCTEURS



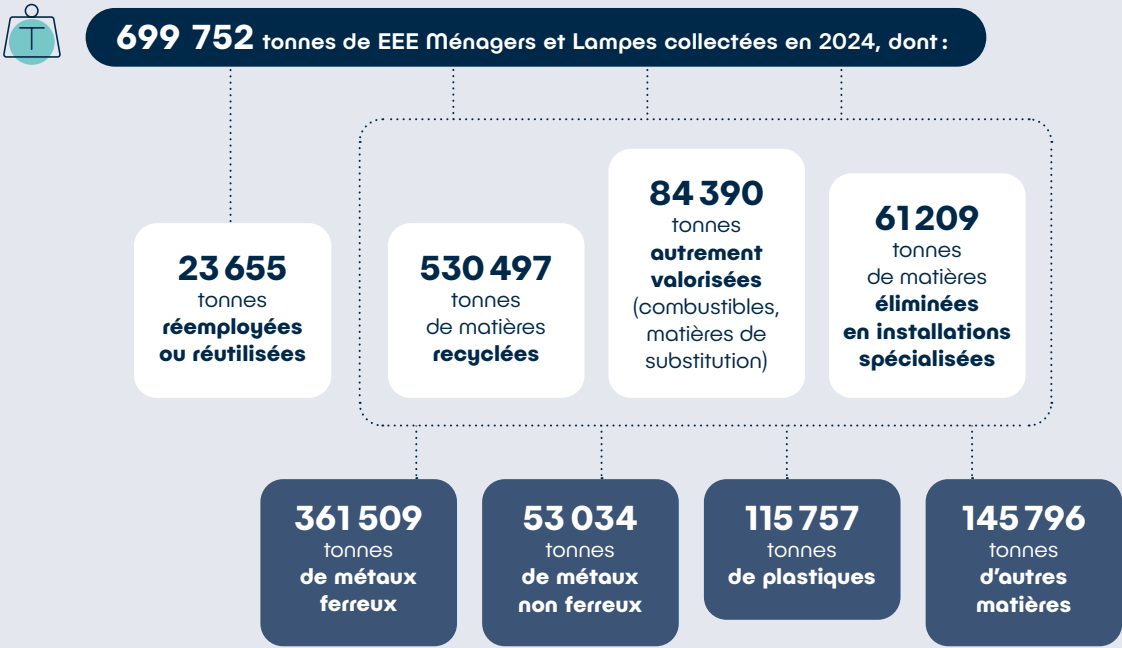
TAUX DE RECYCLAGE/RÉUTILISATION ET DE VALORISATION 2024



Le taux de recyclage des écrans est en augmentation, grâce au projet industriel mis en place en 2023 pour améliorer le traitement des écrans CRT et l'évolution technologique qui fait naturellement baisser la part d'écrans CRT dans la collecte.

R Recyclage / Réutilisation
V Valorisation
— Taux atteint (%)
..... Taux cible (%)

BILAN MATIÈRE 2024 (plus d'informations page 40)



INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX DE L'ACTIVITÉ DE RECYCLAGE ET DÉPOLLUTION 2024 (plus d'informations page 40)

La collecte et le recyclage des matières issues des EEE Ménagers et des Lampes ont contribué à :

éviter l'émission de **507 832 tonnes de CO₂** (comparé à l'extraction de matières vierges), responsables du changement climatique

éviter l'extraction de **4,15 millions de tonnes de matières premières brutes** en mettant sur le marché des matières premières recyclées vs des matières vierges

La dépollution des EEE Ménagers contenant des gaz (réfrigérateurs, congélateurs, ballons d'eau chaude) ont permis :

d'extraire et d'éliminer **1,07 million de tonnes eq. CO₂** correspondant aux gaz à fort pouvoir de réchauffement climatique que ces équipements contiennent

PILES ET ACCUMULATEURS : CHIFFRES CLÉS COREPILE 2024



FILIÈRE PORTABLE

10 963

tonnes collectées en 2024

33 452

points d'enlèvement* actifs

161

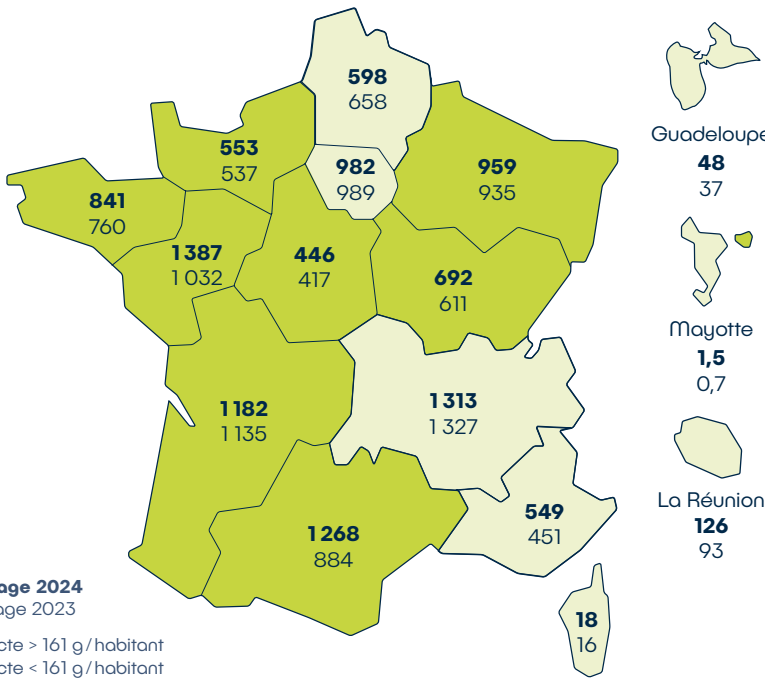
g / habitant collectés

47,5 %

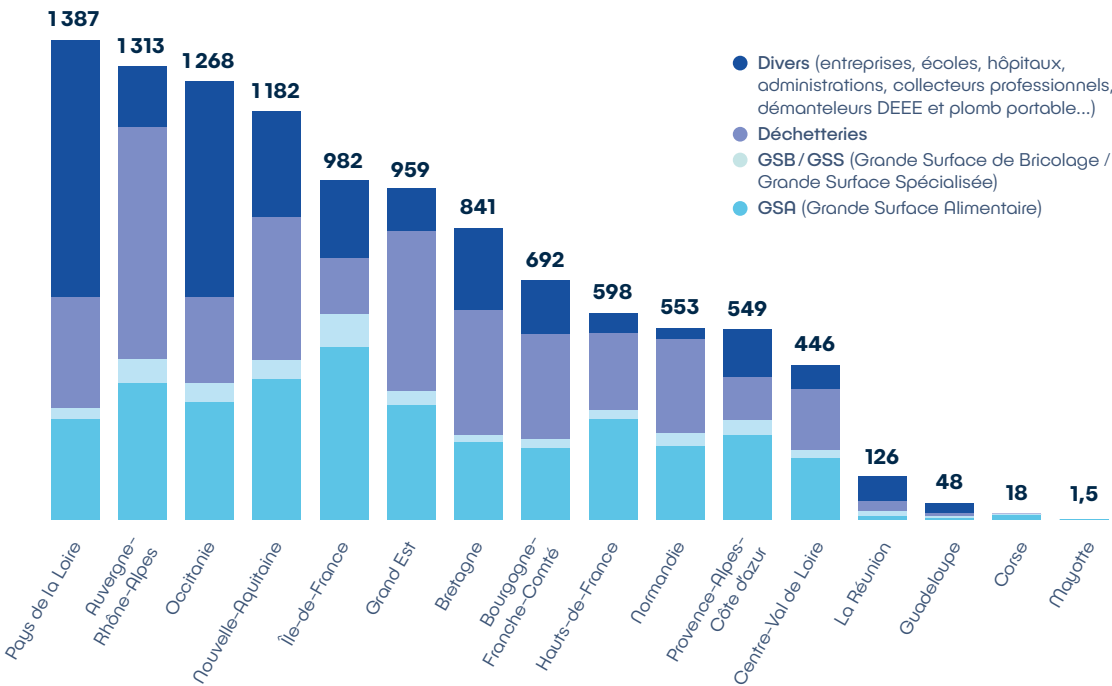
taux de collecte 2024



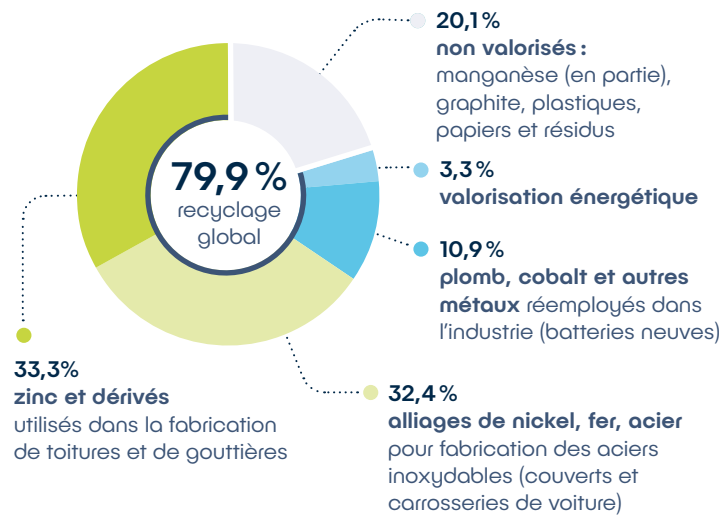
COLLECTE PAR RÉGION (EN TONNES)



RÉPARTITION DES VOLUMES PAR RÉGION



TAUX DE RECYCLAGE



FILIÈRE MOBILITÉ (MTL)

155

adhérents en 2024

192

tonnes collectées

2 080

points d'enlèvement* actifs

1 882,4

tonnes mises sur le marché

675 680

unités mises sur le marché

*Les points d'enlèvement sont les sites sur lesquels les batteries usagées sont collectées par ecosystem / Corepile pour être transportées vers les centres de tri en vue de leur recyclage. Cela correspond aux points de collecte indiqués dans les rapports annuels Corepile précédents.

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT



**ENSEMBLE,
POUR ACCÉLÉRER
L'INNOVATION**

L'innovation et la recherche sont au cœur des missions d'écosystem, pour accompagner la filière dans le défi de l'économie circulaire. En 2024, ecosystem a déployé de nouveaux outils pour renforcer la traçabilité des appareils, initié des réflexions majeures sur le recyclage des métaux et impulsé une dynamique prospective au sein de la filière.

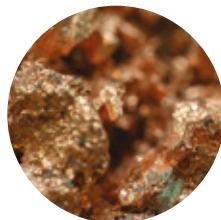
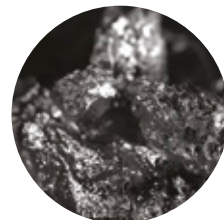


Vincent Semetey,
Responsable de la Chaire
« Mines Urbaines » - Mines
Paris-PSL, Chimie ParisTech
-PSL, Arts et Métiers

Les « Mines Urbaines » désignent certains de nos déchets électriques et électroniques, riches en ressources et notamment en métaux critiques, essentiels à nos productions. Le recyclage permet d'en exploiter le potentiel. La Chaire travaille à identifier ces métaux dans les déchets et à développer des procédés innovants pour les récupérer.

Elle explore aussi l'éco-conception et de nouveaux modèles économiques du recyclage. Un projet en cours porte sur l'antimoine, un métal stratégique principalement produit en Asie. Une méthode de récupération sur les DEEE, développée par un chercheur, a suscité l'intérêt d'un grand groupe industriel et devrait être prochainement brevetée.

Les journées R&Day co-organisées avec ecosystem sont l'occasion de partager les avancées de la recherche et de mobiliser l'ensemble de la filière, renforçant les synergies entre acteurs.



Métaux critiques : quelles solutions de recyclage aujourd'hui et demain ?

Les métaux, tels que le cuivre, le lithium ou encore le tantale, les terres rares et l'antimoine, jouent un rôle central dans les filières des batteries et des équipements électriques et électroniques.

Conscient de ces enjeux majeurs pour la souveraineté stratégique et pour le développement d'une économie circulaire, ecosystem a cofondé, dès 2014, la Chaire Mines Urbaines, en partenariat avec trois grandes écoles : Arts et Métiers, Chimie ParisTech-PSL et Mines Paris-PSL.

À l'occasion d'une journée « R&Day » organisée par ecosystem et la Chaire le 12 mars 2024 à la Maison de la Chimie, experts, institutionnels et entreprises sont revenus sur les grands enjeux industriels, géopolitiques, réglementaires et environnementaux des métaux dits « critiques ». Nathalie Yserd y a notamment rappelé l'importance stratégique du recyclage de ces métaux présents dans les déchets d'équipements électriques et électroniques.

Plus de 200 participants, français et européens, ont répondu présents à l'invitation d'ecosystem, démontrant sa capacité à fédérer toute la filière (Commission européenne, ministères, institutions, industriels du secteur des équipements électriques et électroniques, acteurs du conseil et de la recherche...) autour de ce sujet majeur pour l'économie circulaire.

+ de 200

participants
au R&Day 2024

10 ans

de la Chaire
Mines Urbaines

12 thèses
de recherche

11 post-doctorants

2 brevets déposés



Améliorer la traçabilité des appareils : le pilote ODAIA

Comment aider les opérateurs à identifier le potentiel de réemploi des EEE ? ecosystem a conçu une application mobile basée sur l'intelligence artificielle, appelée ODAIA (Outil d'Aide à la décision par l'Intelligence Artificielle).

Développée en 2023 et testée sur le terrain en avril 2024, cette application se caractérise par sa facilité d'utilisation. La démarche est simple : l'utilisateur prend une photo de l'appareil et de sa plaque, précise son état général, et l'application indique aussitôt le potentiel de réemploi de l'appareil. L'outil ODAIA fonctionne à l'aide d'algorithmes basés sur le type d'équipement, la marque, l'âge et les besoins des centres de réemploi participant au projet.

L'innovation développée par ecosystem présente également de nombreuses potentialités qui pourraient profiter à l'ensemble de la filière, en France et en Europe, comme par exemple en mettant à disposition des acteurs du gisement de qualité.



Frantz Molerat,
Directeur performance
« Envie Nord »

À partir du scan de la plaque signalétique de l'appareil, l'application reconnaît la marque, le numéro de série et l'âge de l'appareil. Elle nous indique très rapidement si l'appareil peut être réemployé ou doit être recyclé. C'est une aide à la décision précieuse.

L'outil nous permet de sécuriser le réemploi de l'appareil, et dans le même temps de faire monter en compétences les salariés en insertion qui travaillent chez nous. Il nous fait aussi gagner du temps et permet de nous concentrer sur d'autres tâches.

Avec la mise en place du Fonds Réparation, la durée de vie des appareils va s'allonger. Nous devons donc affiner la phase de diagnostic, et l'outil ODAIA est une première étape indispensable. Auparavant, nous parlions de « tonnage » d'appareils, maintenant nous parlons de marques, de modèles, d'âges.



Amélie Gombeaud,
Experte environnement

En parallèle de la détection du potentiel de réemploi des appareils, ODAIA va aussi nous permettre d'aller plus loin dans les sujets de traçabilité. L'application permet d'identifier de manière unique les appareils, en allant jusqu'au numéro de série. Cette identification unique est en réalité la première brique nécessaire à la création d'un passeport digital pour les produits non-neufs.



Le passeport produit : la garantie d'une 2^e vie réussie

Dans la lignée du projet ODAIA et afin d'anticiper la future réglementation européenne de 2027, ecosystem s'est associé dès novembre 2024 à Fnac Darty pour lancer le premier passeport digital dédié aux produits électroménagers.

Accessible depuis un QR code placé sur le produit, développé sur le protocole open-source Arianee et basé sur la blockchain, ce nouvel outil doit permettre aux consommateurs et aux acteurs de la réparation et du réemploi de retracer tous les événements du cycle de vie de l'appareil, depuis sa fabrication jusqu'à son recyclage.

Le passeport produit vient pallier un des principaux freins à l'achat d'appareils reconditionnés : le manque d'information sur la vie du produit, qui participe au manque de confiance de l'acheteur pour les produits de seconde main. Grâce à ce nouvel outil, ecosystem entend ancrer l'achat reconditionné dans les habitudes de consommation.

Le passeport produit est ouvert à tous les acteurs qui interviennent dans le cycle de vie des produits : fabricants, distributeurs, réparateurs, acteurs du réemploi ou du recyclage. Une approche collective impulsée par ecosystem, contribuant à l'allongement de la durée de vie des produits et à la réduction des déchets. Dans le cadre de l'expérimentation, les passeports digitaux pourront être créés à différents stades du cycle de vie : dès la fabrication, lors de la vente, à l'occasion d'une réparation ou lors de sa collecte en vue de son réemploi et sa revente en seconde main. L'expérimentation devrait se poursuivre en 2025 et 2026 en réunissant davantage d'acteurs de

toute la chaîne de valeur, avec pour enjeu de valider l'interopérabilité de la solution, et la possibilité d'inscrire des événements par différentes parties prenantes sur le passeport d'un appareil.



Le Certificat économie circulaire récompensé

Résolument engagé auprès de tous les acteurs de la filière pour promouvoir et renforcer l'économie circulaire, ecosystem a développé en 2022, en partenariat avec l'École des Mines et l'Université Paris Dauphine, une offre de formation à destination des entreprises qui souhaitent être acteurs de l'évolution du système de production et de consommation de notre société. Ces travaux font écho aux engagements d'ecosystem en tant qu'entreprise à mission.

Ce certificat, intitulé « Économie circulaire : transformez votre organisation par des approches et outils innovants », a été conçu pour former les collaborateurs des entreprises à l'économie circulaire et ses nouveaux modèles d'affaires dans les domaines du recyclage, du réemploi, de la réparation ou des services créateurs d'emplois.

Une initiative particulièrement fédératrice, récompensée le 10 octobre 2024 dans le cadre des trophées « Talents for the Planet » au salon Produrable, dans la catégorie « Formations », prix Professionnalisation.

RÉPARATION



En 2024, ecosystem a contribué à allonger la durée de vie des appareils en encourageant le geste « réparation » auprès de tous les Français. L'éco-organisme a œuvré au développement du réseau QualiRépar, en facilitant la labellisation des petits réparateurs partout en France, et en déployant des campagnes de communication nationales auprès du grand public.



Rendre accessible
le Bonus Réparation
sur tout le territoire

Lancé en avril 2022, le label QualiRépar est attribué par des organismes certificateurs indépendants (Bureau Veritas, SGS et AFNOR) à des professionnels de la réparation d'équipements électriques et électroniques.

Côté consommateurs, faire appel à un réparateur labellisé QualiRépar pour la réparation d'un appareil hors garantie permet de bénéficier du Bonus Réparation, directement déduit de la facture.

La montée en puissance du réseau de réparateurs labellisés et du nombre de réparations ayant bénéficié du Bonus s'est confirmée et accélérée en 2024. À fin 2024, le réseau QualiRépar comptait 1 257 entreprises labellisées depuis le lancement du dispositif, dont 487 ont rejoint le réseau en 2024. Une croissance qui s'explique par l'accompagnement personnalisé qu'ecosystem et Ecologic ont dédié aux réparateurs durant leur processus de labellisation, afin de faciliter leur démarche. Le dispositif de labellisation a par ailleurs été simplifié, permettant de remplacer l'audit physique des sites de réparation par un audit documentaire pour les petites entreprises de moins de 11 personnes, invitant ainsi des artisans réparateurs implantés dans tous les territoires à rejoindre le réseau QualiRépar.

LABEL
QUALIRÉPAR :
LES ÉVOLUTIONS
2024

Le label et le Bonus Réparation ont connu des évolutions importantes en 2024, bénéfiques pour les réparateurs comme pour les consommateurs.

Pour les
réparateurs



Accompagnement
des réparateurs
pendant la
labellisation



Ouverture de
la labellisation à
**la réparation
à distance**



**Audit
documentaire**
à la place de l'audit
physique pour
les petites structures

Pour les
consommateurs



**Doublement
du Bonus**
sur 5 appareils (TV,
lave-linge, sèche-
linge, aspirateur et
lave-vaisselle)



**Augmentation
du Bonus de 5€**
sur 21 autres appareils



**Augmentation
du Bonus de 20 %**
en cas d'utilisation
d'une pièce de
rechange issue
de l'économie
circulaire (PIEC)

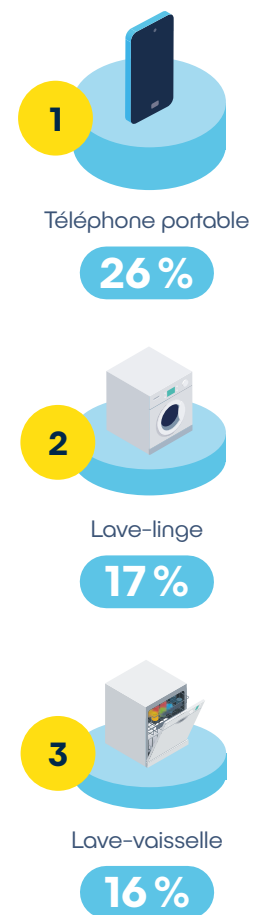


Prise en charge
des casses écran



24 nouveaux
appareils éligibles

TOP 3 DES APPAREILS
LES PLUS RÉPARÉS



 RÉPARATION

En 2024, **715 227 réparations** ont été réalisées pour un montant total de **24,3 millions d'euros** de Bonus versés. Cela représente :

441 921 réparations ayant bénéficié d'un Bonus Réparation financé par ecosistem pour un montant de **14 619 535 €**

33 € de Bonus versé en moyenne

4,69 / 5 note moyenne de satisfaction des consommateurs suite à une réparation ayant bénéficié du Bonus Réparation

50 % des consommateurs ayant bénéficié du Bonus Réparation déclarent qu'il a eu un impact fort dans leur décision de faire réparer leur appareil

1 257 entreprises labellisées depuis le lancement dont **487** en 2024, représentant au total :

- **7 393** points de réparation sur l'ensemble du territoire (Drom-Com inclus)
- **12 327** techniciens, dont 3 980 itinérants

LA FORMATION DES RÉPARATEURS :
UN ENJEU CLÉ POUR L'AVENIR DE LA RÉPARATION

Afin de soutenir le développement de la réparation des appareils électriques et électroniques, la formation de nouveaux professionnels est un enjeu crucial du secteur. Dans cette optique et en phase avec les ambitions des Pouvoirs publics, les premiers jalons d'un Fonds Formation, opérationnel dès le premier semestre 2025, ont été posés en 2024. L'objectif est de renforcer le maillage territorial en soutenant la montée en compétences des salariés des entreprises labellisées QualiRépar via le financement des formations reconnues et certifiées Qualiopi.



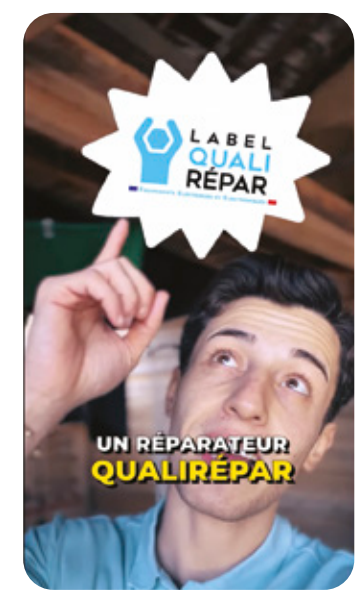
Campagne de communication :
« Le Bonus Réparation, il va mettre tout le monde d'accord ! »

Afin de faire connaître et d'accompagner le développement du Bonus Réparation, une campagne nationale de communication commune avec Ecologic a été diffusée en mars et avril 2024.

à faire réparer leurs appareils auprès de réparateurs labellisés QualiRépar. Ce dispositif a été complété par une campagne digitale : podcasts, bannières et réseaux sociaux. ecosistem a également poursuivi en 2024 la diffusion de la série « Mission Réparation » : 12 épisodes pour familiariser les Français avec la réparation.

Trois spots radio pédagogiques de 30 secondes ont été diffusés sur une vingtaine d'antennes nationales et 128 stations locales et indépendantes. Les spots mettent en scène un échange décalé autour de la réparation de 3 appareils différents, avec une conclusion simple : « Le Bonus Réparation, il va mettre tout le monde d'accord ! ».

Le plan média radio a permis de toucher 79 % de la population française de 18 à 59 ans pour les encourager



140 000 visites sur nos pages dédiées à la réparation suite à la campagne

1,9 million de vues sur Youtube pour « Mission Réparation »

COLLECTE



En 2024, la collecte a connu une belle croissance, atteignant ou dépassant les objectifs pour les équipements professionnels, les lampes, les batteries et les petits extincteurs. Aux côtés des collectivités territoriales, ecosystem a également renforcé son action pour sécuriser les gisements et organiser les collectes d'équipements suite à la survenue de catastrophes naturelles.



La collecte des EEE professionnels et ménagers en nette progression

En 2024, la collecte globale augmente de 15 %, tirée par la hausse exceptionnelle des équipements professionnels (+ 64 %) et la progression de 8,4 % des équipements ménagers.

Ces résultats sont le fruit de notre présence terrain et de l'accompagnement des acteurs majeurs de la collecte afin de sécuriser le gisement d'appareils, notamment contre les vols et pillages, et développer le réseau de collecte.

Sur le secteur Ménager, et en particulier le gros électroménager,

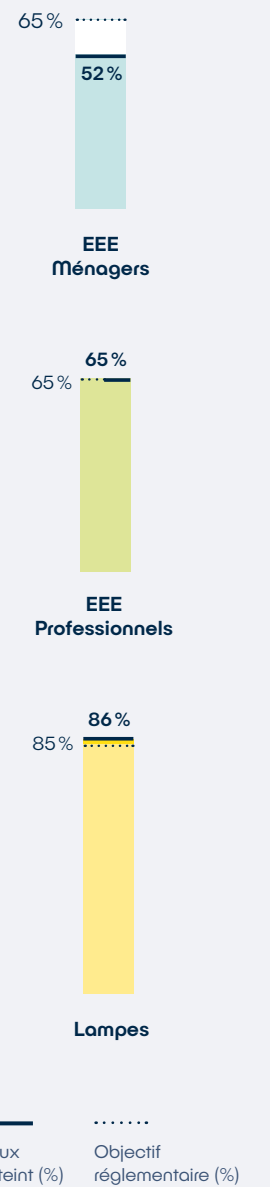
le déploiement à Lyon du service [«jedonnemonelectromenager.fr»](http://jedonnemonelectromenager.fr) ainsi que la montée en puissance du service en Île-de-France et dans les Alpes-Maritimes a permis de renforcer la collecte préservante pour favoriser le réemploi.

Nous avons également travaillé avec les majors de la grande distribution pour le suivi de la reprise à la livraison auprès des clients, qu'il s'agisse d'une prestation interne ou sous-traitée, afin d'éviter que des équipements ne soient détournés de la filière agréée.

TONNES COLLECTÉES PAR SECTEUR

	2023	2024	Évolution	Unités collectées
EEE Ménagers	641 030	694 815	+ 8,4 %	142 290 278
EEE Professionnels	88 992	145 744	+ 63,8 %	N/A
Lampes	5 321	4 937	- 7,2 %	60 955 649
Petits appareils extincteurs	459	527	+ 13 %	223 626
Total	735 802	846 023		203 469 553

TAUX DE COLLECTE





Pour le petit électroménager, la croissance de la collecte a été favorisée par une campagne de sensibilisation du grand public au recyclage des petits appareils, qui sont trop souvent et à tort, jetés à la poubelle ou dans le bac de tri des emballages. Cette campagne, sous forme de saga, incluait également les ampoules, qui font face aux mêmes erreurs de tri que les petits appareils (voir page 33).

Enfin, le développement et l'accompagnement du réseau de gestionnaires de déchets a porté la croissance de la collecte des équipements professionnels, avec notamment une importante progression des gros équipements professionnels.



Sébastien Partida,
Adjoint à la Direction du développement

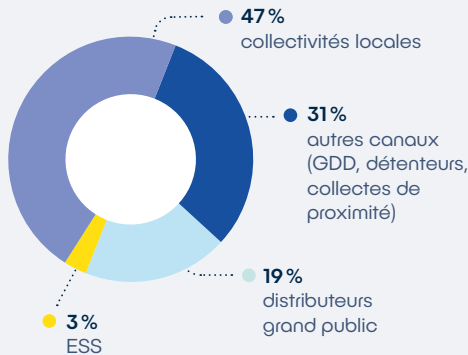


Les très bons résultats de 2024 s'expliquent par plusieurs facteurs, notamment le renforcement de notre accompagnement sur le terrain et le développement des réseaux de collecte. Nous avons de surcroît constaté une augmentation des dons auprès des acteurs de l'ESS. Enfin, nous avons renforcé nos liens avec les gestionnaires de déchets (récupérateurs de métaux, opérateurs de broyage, industriels du déchet), contribuant à l'augmentation du nombre d'EEE professionnels collectés.

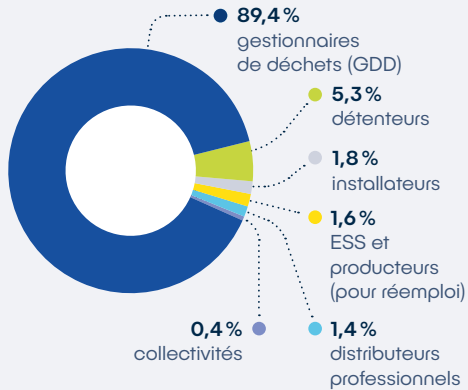


RÉPARTITION DE
LA COLLECTE PAR FLUX

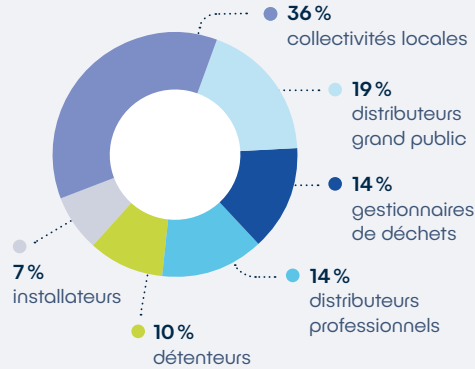
EEE Ménagers



EEE Professionnels



Lampes



Accompagner les collectivités
face aux défis économiques et climatiques

Lutte contre le vol
et le pillage: un
accompagnement
terrain et des
solutions concrètes

On estime qu'environ 1/4 du gisement d'EEE* échappe à la filière agréée. Les EEE ont de la valeur et alimentent les filières illégales. Les vols et pillages ont de lourdes conséquences environnementales, les équipements volés ne pouvant pas être dépollués, ni recyclés. Mais aussi des conséquences sociales, car ils peuvent rendre difficiles les conditions de travail pour les employés des déchetteries, notamment.

En outre, les collectivités perçoivent un soutien financier en contrepartie des tonnes remises à la filière, ces vols et pillages causent donc également un véritable préjudice économique. Pour faire face à ce phénomène, ecosystem consacre plusieurs millions d'euros par an à la sécurisation du gisement pour augmenter les performances de collecte, et déploie à ce titre des solutions juridiques, financières et opérationnelles :

- La hausse des barèmes de soutien pour la sécurisation du gisement, notamment avec l'installation de systèmes de vidéoprotection ;
- La mise à disposition d'un guide pour faciliter les dépôts de plaintes et ainsi augmenter les chances de poursuites pénales ;
- La prise en charge par ecosystem, et le suivi par l'avocate de la filière, des plaintes déposées par les collectivités en cas de vol et de dégradation ;

- Le suivi opérationnel, avec plus de 400 réunions annuelles avec les collectivités et près de 5 000 visites par an sur les sites de collecte ;
- L'ajustement et l'augmentation des fréquences de collecte, notamment sur les zones les plus exposées au vol.



Catastrophes
naturelles :
aux côtés des
collectivités

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses catastrophes naturelles, en métropole comme dans les Drom-Com.

Face aux conséquences du changement climatique, et notamment la résurgence des risques naturels (tempêtes, inondations, submersion...), ecosystem intensifie son accompagnement auprès des territoires. Si la prise en charge des EEE en cas de catastrophes naturelles figure déjà dans les conventions-types conclues il y a quatre ans avec les collectivités, l'intervention d'ecosystem répond également à un plan d'action précis, dont les trois phases permettent d'améliorer la collaboration avec les acteurs locaux de manière continue (plus d'informations page 32).

AUX CÔTÉS DES
COLLECTIVITÉS

33

plaintes
suivies par l'avocate
de la filière en 2024

10

jugements rendus,
donnant tous lieu à
des condamnations

CYCLONE CHIDO

Mayotte a été touchée très durement le 14 décembre 2024 par le cyclone Chido, causant des dommages humains et matériels immenses. Des réunions de crise ont été mises en place avec les autres éco-organismes présents sur le territoire et dès le rétablissement des communications le 28 décembre, une réunion hebdomadaire a été mise en place avec les autorités locales et notre coordinateur sur place pour la mise en œuvre d'un plan d'action d'urgence, dès le 14 février.

* EEE ménagers et professionnels. Source : Étude gisement de l'OCAD3E, 2021.



Olivier Mallet,
Responsable Équipe régionale développement de la collecte Est

La force d'écosystem pour accompagner les territoires en cas de catastrophe naturelle est tout d'abord la bonne connaissance des acteurs locaux par nos responsables régionaux. Cette relation nous permet, en amont d'une catastrophe, d'informer nos partenaires et d'instaurer des réflexes utiles. Toutes nos réunions avec les collectivités locales partenaires comportent désormais un volet « catastrophe naturelle », précieux pour délivrer ce type d'informations en amont.

Un grand nombre de territoires a été touché par des catastrophes naturelles en 2024. Je pense notamment au Nord de la France, début 2024, mais également à l'Île-de-France, l'Ardèche, le Rhône et la Haute-Loire en octobre 2024 avec des phénomènes de crues et de coulées de boues. Les volumes de déchets étant très importants, nous avons mis en place des bennes spécifiques soit dans les déchetteries soit sur des emplacements désignés par les collectivités. La collecte peut se révéler complexe : recrudescence de vols sur les bennes déployées sur des aires non sécurisées, DEEE mélangés à d'autres flux dans les bennes, appareils parfois extrêmement dégradés suite à des collectes au grappin faisant obstacle à tout traitement. Nous travaillons main dans la main avec les collectivités pour répondre au mieux aux besoins et contraintes de ces situations exceptionnelles.

Près de

200

tonnes de DEEE collectées suite à la tempête KIRK en Essonne, Eure-et-Loire et Seine-et-Marne (tonnages issus des bennes spécifiquement déployées et du surcroît de tonnage enregistré en déchetteries sur les semaines qui ont suivi).

Sensibiliser les Français à la collecte des appareils électriques et des ampoules



Lampes et petits appareils électriques

Chaque année, près de 120 000 tonnes de petits appareils électriques finissent dans les ordures ménagères ou le bac de tri des emballages.

Pour aider les Français à mieux identifier que tous les appareils qui fonctionnent sur secteur, avec des piles ou des batteries se recyclent, y compris les petits appareils, ecosystem a lancé en juillet 2024 une campagne de sensibilisation. Le principe : travailler le changement des comportements en apportant du sens au geste.

Trois films de 15 secondes chacun ont été diffusés en TV segmentée pour mieux cibler les publics, mais aussi sur les plateformes de vidéo on line (VOL), et sur les réseaux sociaux avec un message fort : « Adoptez le bon geste ! ».

TV segmentée + VOL :

72

millions de vues

Réseaux sociaux :

29

millions de vues

Tour de France : ecosystem diffuse les bonnes pratiques

ecosystem a sillonné les routes du Tour de France pour la 5^e année consécutive, avec trois dispositifs clés : le véhicule pédagogique en amont de la caravane, les dispositifs « ligne de départ » et la caravane !

Au cœur du dispositif, la création de lien et la sensibilisation, à de multiples niveaux :

- La rencontre des citoyens, pour une sensibilisation de proximité ;
- Sur les réseaux sociaux, par l'engagement de notre communauté avec la diffusion de contenus « spécial Tour de France » ;
- Lors de moments d'échanges privilégiés avec nos parties prenantes, comme les collectivités locales, ou les partenaires invités à nous rejoindre tout au long du parcours.



94 %

d'intention de recycler

79 %

d'intention de réparer grâce au Bonus Réparation

65 %

d'intention de donner

L'enquête menée auprès des spectateurs du Tour a montré que l'intention de mettre en application les bons gestes a encore progressé cette année. (source Kantar 2024)

PHASE 1



Recueil d'information

Avant la crise : sensibiliser et être identifiés par les acteurs locaux qui ne sont pas nos interlocuteurs habituels (les communes par exemple).



Pendant la crise : identifier rapidement les zones touchées et évaluer les volumes de déchets à collecter en se basant sur le nombre de locaux touchés et leur typologie (habitations, commerces, entreprises).

PHASE 2



Phase opérationnelle

Mise en place de solutions adaptées à la volumétrie de déchets, soit via les points de collecte existants, soit en déployant des bennes à des emplacements définis par les communes touchées.

PHASE 3



Bilan

Les tonnages collectés sont tout d'abord tracés et comptabilisés. Ensuite, un bilan est partagé avec les collectivités concernées et, le cas échéant, avec les services décentralisés de l'État (Préfecture, DREAL). En interne, un retour d'expérience est réalisé pour une amélioration continue du dispositif.



Laisse parler ton cœur: le grand rendez-vous solidaire de Noël

En 2024, la grande collecte solidaire « Laisse Parler ton Cœur » a soufflé sa 15^e bougie. Organisée chaque année par ecosystem, et pour la deuxième année en partenariat avec Ecomaison, l'éco-organisme agréé depuis 2022 pour la filière des jeux et jouets, elle permet aux Français de donner leurs jouets inutilisés, en vue de leur réemploi ou, à défaut, de leur recyclage.

Les dons sont confiés à 90 associations caritatives et reconnues d'utilité publique, parmi lesquelles des antennes de la Croix-Rouge, d'Emmaüs, des Restos du Cœur, du Secours Catholique, du Secours Populaire ou des structures indépendantes chargées de trier, compléter, tester, nettoyer et remettre en état les jeux et jouets, pour les offrir à des familles modestes ou les revendre à prix solidaires, à l'approche des fêtes de fin d'année.

66 collectivités partenaires

90 associations partenaires

675 points de collecte

42 982 kg de jouets collectés



La plateforme quiveutmesdechets.fr fait peau neuve

Afin d'accompagner au mieux les professionnels de tous secteurs qui sont à la recherche d'une solution d'enlèvement sur-mesure pour se défaire d'équipements électriques et électroniques, la plateforme quiveutmesdechets.fr a fait peau neuve en 2024.

Une nouvelle interface, plus intuitive, et des fonctionnalités améliorées ont été développées pour faciliter les échanges entre détenteurs de déchets et prestataires référencés par ecosystem. Afin de faire connaître la plateforme aux professionnels, le lancement de sa nouvelle version s'est accompagné d'une campagne de communication sur LinkedIn et d'un renforcement de son référencement via des annonces Google Ads.



Focus collecte des piles & batteries

La Semaine Européenne du Recyclage des Piles (SERP) fête ses 10 ans

Véritable temps fort de la sensibilisation au recyclage des piles, la SERP se tient chaque année autour du 9 septembre, date qui marque la naissance de l'inventeur de l'électricité, Luigi Galvani.

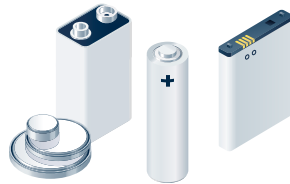
Organisée en France par Corepile, cette semaine est à l'initiative de l'association Eucobat, qui fédère les éco-organismes dédiés à la collecte des piles et batteries portables en Europe. Elle est l'occasion de rappeler à tous les citoyens l'importance de rapporter ses piles et petites batteries usagées dans les points de collecte et de proposer ce jour-là de vider ses tiroirs !

Depuis 10 ans, Corepile diffuse les messages suivants :

- Rapportez vos piles et petites batteries usagées dans l'un des 35 000 points de collecte du territoire ;
- Toutes les piles et petites batteries usagées se recyclent, y compris les piles rechargeables. Pensez aussi à les retirer de vos vieux appareils ;

- Jusqu'à 80 % des métaux contenus dans les piles et petites batteries sont extraits et réutilisés dans l'industrie ;
- Incitez vos voisins, amis, collègues et votre famille à faire de même.

Le dispositif proposé par Corepile s'appuie sur la mobilisation de son réseau de partenaires. Nous les incitons et les accompagnons dans leurs initiatives pour organiser des événements (commande de matériel gratuit) ou communiquer sur leurs réseaux sociaux.



En 10 ans

7 000

événements physiques

500

retombées presse

TONNES COLLECTÉES EN 2024 PAR FILIÈRE

	2023	2024	Évolution
Filière Portable	9 881	10 963	+ 11%
Filière MTL (Moyens de Transports Légers)	159	192	+ 20,8%

+ 11%

de tonnes collectées vs 2023 pour la filière Portable

+ 20,8%

de tonnes collectées pour la filière MTL

RÉEMPLOI



**ENSEMBLE,
POUR OFFRIR
UNE SECONDE VIE
AUX APPAREILS**

En 2024, ecosystem a confirmé son rôle dans l'amélioration des pratiques de réemploi en France, contribuant au développement de compétences nouvelles et soutenant financièrement les acteurs de l'économie sociale et solidaire. ecosystem a engagé une réflexion majeure pour augmenter le volume d'appareils à réemployer, et pour accélérer le réemploi des équipements professionnels.



RÉEMPLOI / RÉUTILISATION DES EEE MÉNAGERS EN 2024

320

structures de l'ESS
accompagnées, dont

- **76** nouvelles structures
référéncées en 2024

35 886

tonnes d'EEE remis aux acteurs
de l'ESS en 2024, soit

- **+ 15 %** vs 2023

1,36 million

appareils ménagers réemployés
ou réutilisés par l'ESS, soit

- **12 876** tonnes

15,94 m€

de soutiens engagés au titre du
Fonds Réemploi et Réutilisation



Réemploi des EEE ménagers : clarifier les modalités d'accès au gisement et les soutiens

En 2024, ecosystem a posé les bases permettant de répondre à la mutation du marché du réemploi des appareils électroménagers, qui compte des acteurs de plus en plus nombreux et aux profils variés, ainsi qu'à la demande croissante en termes de gisement qui en découle.

ecosystem a engagé une réflexion visant à satisfaire plusieurs enjeux : se conformer aux exigences réglementaires, faciliter l'accès des acteurs de l'ESS aux flux d'EEE réemployables, et répondre aux tensions existantes sur la demande en appareils à réemployer.

Un schéma directeur du réemploi, établissant les grands principes d'attribution du gisement aux acteurs de l'ESS, a été travaillé, en collaboration avec les différents acteurs de la filière et mis en œuvre progressivement fin 2024.

Par ailleurs, le barème des soutiens aux acteurs bénéficiaires du Fonds Réemploi et Réutilisation a été revu fin 2024, et validé en Comité des parties prenantes, pour une mise en application dès janvier 2025. Ce nouveau barème, clair, transparent et lisible, a permis d'harmoniser les règles pour l'ensemble des acteurs, et repose sur deux principes fondamentaux :

- Soutenir davantage le réemploi (vs le recyclage), notamment du gros électroménager ;
- Trois niveaux de soutiens en fonction du degré d'impact sociétal des acteurs : un barème de base attribué à l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire référencés, un soutien supplémentaire pour les associations et un troisième niveau de soutien pour les acteurs de l'insertion.

Préserver les équipements ménagers collectés pour améliorer leur réemploi

« jedonnemonelectromenager.fr » à la conquête du Grand Lyon !

En juin 2024, ecosystem a déployé son service « jedonnemonelectromenager.fr » sur le territoire du Grand Lyon. Le principe : une collecte gratuite à domicile, sur rendez-vous, des gros appareils électroménagers usagés.



1,3 millions d'habitants qui vivent sur les 58 communes du Grand Lyon bénéficient désormais de ce service. Le lancement a été soutenu par un dispositif de communication ambitieux déployé par la Métropole (affichage urbain, réseaux sociaux, médias locaux...), et par une organisation sur-mesure. Le service s'appuie notamment sur la plateforme de tri Iloé, née de l'association entre la Métropole de Lyon et de divers acteurs de la gestion des déchets, sur laquelle Envie Rhône-Alpes opère pour le réemploi des appareils.

LES HUBS ECOSYSTEM, ÇA MARCHE COMMENT ?

Les appareils collectés chez les particuliers via le service jedonnemonelectromenager.fr ou par certains distributeurs dans le cadre de la reprise à la livraison, sont regroupés sur trois plateformes : Bercy à Paris, Carros près de Nice et Iloé à Villeurbanne depuis 2024 où un tri et un diagnostic des appareils sont effectués. Les appareils réemployables sont ensuite mis à disposition d'acteurs du réemploi. ecosystem opère la répartition des lots d'appareils réemployables pour s'adapter aux besoins et aux capacités de chacune des structures et assurer, autant que faire se peut, une équité entre elles.



EN ÎLE-DE-FRANCE, PACA* ET RÉGION LYONNAISE EN 2024

* Provence-Alpes-Côte-d'Azur

98 340

appareils collectés

25 637

appareils remis aux partenaires de l'ESS

DONT, À LYON

6 900

appareils collectés au 31 décembre 2024 depuis le lancement le 17 juin 2024



Mathilde Maillard,
Chargée d'économie sociale et solidaire

Les plateformes représentent un gisement supplémentaire de qualité pour nos partenaires de l'ESS. Grâce à ces « hubs » mis en place il y a 2 ans, on constate que le taux de réemploi s'est amélioré progressivement, pour atteindre les 30 % à la fin de l'année 2024. En plus d'Envie et Emmaüs, nous testons le fonctionnement des hubs avec d'autres acteurs du réemploi qui ont récemment intégré le Fonds Réemploi et Réutilisation, ainsi qu'avec un acteur du secteur marchand. En 2024, le service se développe géographiquement à l'occasion du déploiement de jedonnemonelectromenager.fr sur le territoire du Grand Lyon.



Fabien Laleuf,
Directeur Général ABB France et Vice-Président Marketing et Ventes Électrification France

Leader mondial des technologies de gestion d'énergie, ABB déploie notamment des bornes de recharge pour véhicules électriques. Engagé dans la transition écologique, le groupe a souhaité développer des solutions locales de réemploi pour ses équipements. Dans le cadre d'un appel à projets d'ecosystem, nous avons noué un partenariat avec Envie Rhône-Alpes pour construire une solution fiable, intégrant des valeurs sociales fortes. Le projet vise à créer une véritable filière de réemploi des bornes, permettant la création d'emplois locaux, la réduction des déchets (1 tonne évitée), une baisse de 75 % des émissions de CO₂ et une économie de 85 % sur l'utilisation de ressources minérales par rapport à une borne neuve. Environ 350 bornes devraient être reconditionnées chaque année, tout en formant 4 personnes en insertion. Nous souhaitons étendre ce modèle de réemploi à d'autres produits, en ligne avec nos engagements globaux en faveur de l'économie circulaire, portés par des actions concrètes à l'échelle locale.

Accélérer le réemploi des équipements professionnels

L'appel à projets « Réemploi » d'ecosystem

En octobre 2024, ecosystem a lancé son 2^e appel à projets pour soutenir des initiatives de réemploi d'équipements électriques et électroniques professionnels et accompagner la montée en compétences, la diversification et l'industrialisation des acteurs de l'ESS.

L'objectif : favoriser le réemploi et prolonger la vie des équipements professionnels.

Pour cette édition 2024, onze projets innovants ont été sélectionnés par le comité d'experts de l'appel à projets, sur des familles d'équipements variées, parmi lesquels des collaborations entre acteurs de l'ESS, producteurs adhérents et reconditionneurs partenaires d'ecosystem, renforçant ainsi la structuration de filières de réemploi durables et performantes.

ecosystem a engagé sur ce sujet près de 700 000 euros de dépenses via le Fonds Réemploi et Réutilisation, et ambitionne d'atteindre 35 000 équipements électriques et électroniques supplémentaires réemployés à l'horizon 2027.

700 000

euros engagés dans le cadre de l'appel à projets 2024

Accompagnement des producteurs pour le réemploi des équipements professionnels

En complément des appels à projets, des actions ont été menées en 2024 pour accompagner et soutenir les producteurs adhérents dans leurs démarches de réemploi.

Des webinaires et des communications ciblées ont été réalisés afin d'améliorer la valorisation et la traçabilité des équipements réemployés. Des expérimentations d'accès au gisement ont également été réalisées avec des producteurs adhérents.



RÉEMPLOI DES EEE PROFESSIONNELS

3 578

tonnes d'EEE professionnels réemployés, dont

● **351** tonnes par l'ESS

14

acteurs de l'ESS référencés

238 000 €

de soutiens versés

DÉPOLLUTION
& RECYCLAGE



Protéger l'environnement, les ressources naturelles et la santé fait partie de la raison d'être d'ecosystem. Pour mener à bien cette mission, ecosystem s'engage à éliminer les substances polluantes ou dangereuses, avec par exemple l'émergence d'une nouvelle filière industrielle de dépollution des ballons d'eau chaude. En 2024, ecosystem a également renforcé ses actions de sensibilisation au risque incendie auprès de tous les acteurs de la filière.

Dépolluer les
équipements
pour neutraliser
les substances
dangereuses

L'un des enjeux clés du recyclage est l'extraction puis la neutralisation des substances dangereuses ou réglementées présentes dans les équipements.

En 2024, les 845 496 tonnes d'EEE (Professionnels et Ménagers) et Lampes collectés ont permis d'extraire et de dépolluer lorsque nécessaire :



753
tonnes de gaz CFC, HCFC, HFC et HC et huiles contenant des CFC (gaz à fort impact sur le réchauffement climatique)

411
tonnes de cartouches de toner, dont les pigments contiennent des polluants

23 668
tonnes de matières plastiques contenant des retardateurs de flamme bromés

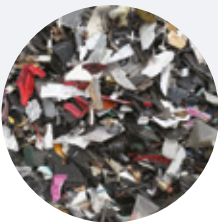
22 633
tonnes d'écrans à cristaux liquides et écrans rétroéclairés par des lampes à décharge

2 201
tonnes de piles et accumulateurs

466
tonnes de condensateurs contenant du polychlorobiphényle (PCB) qui est un polluant organique persistant (POP) et condensateurs électrolytiques contenant des substances dangereuses

369
kilos de composants contenant du mercure

6 521
tonnes de tubes cathodiques, contenant notamment du verre au plomb





Mathieu Grosset,
Président Directeur Général
du Groupe Demain

Groupe coopératif, Demain travaille avec ecosystem depuis 2002. Nos entreprises d'insertion collectent, démantèlent et recyclent des DEEE, principalement dans le Jura. Un premier incendie en juin 2022 nous a contraint à suspendre notre activité, suivi d'un second en novembre 2023 qui a mis à l'arrêt total notre outil de production. Pour éviter que cela ne se reproduise, nous agissons sur trois axes : la formation renforcée de notre personnel au risque incendie ; une détection plus performante avec caméras thermiques, capteurs d'étincelles et de fumée ; et des capacités d'extinction accrues avec des interventions à distance. À l'initiative d'ecosystem, nous avons mis en place des « stress tests » pour tester notre réactivité en cas de départ de feu. C'est aussi l'occasion de renforcer la coordination avec le SDIS local et de partager nos retours d'expérience avec ecosystem.

Gestion du risque incendie lié aux batteries au lithium : ecosystem renforce la sensibilisation des opérateurs

La croissance des incendies dus aux batteries lithium-ion présentes dans les EEE est en nette augmentation partout dans le monde. Se déclarant chez les prestataires de transport, les centres de regroupement ou de traitement, les départs de feu sont quasi quotidiens et ils nécessitent l'intervention d'un service départemental d'incendie et de secours (SDIS) une à deux fois par mois, pouvant aller jusqu'à provoquer la destruction des unités de traitement des DEEE.

Les industriels sont souvent démunis face à ces incendies. Pour les aider à renforcer leur dispositif de prévention et de gestion de crise, ecosystem et Corepile ont organisé les « Assises sur la prévention du risque incendie » le 30 mai 2024.

Conscients que les enjeux engagent toute la filière, ecosystem et Corepile

ont travaillé avec deux autres éco-organismes dans la préparation de cet événement (Ecologic et Sorelec), et invité les fabricants, industriels, Pouvoirs publics et experts à débattre de cet enjeu majeur.

La programmation de ces 3^e Assises a permis de :

- Dresser un état des lieux du risque incendie ayant pour origine les batteries au lithium et son évolution dans le temps ;
- Partager des solutions concrètes de prévention et moyens associés ;
- Informer des pistes d'améliorations techniques et managériales dans la gestion du risque.

En fédérant tous les acteurs de la filière EEE, ecosystem permet d'établir une doctrine commune pour limiter le risque incendie et contribue à la protection des personnes et des actifs.

LA GESTION DU RISQUE INCENDIE SUR LE TERRAIN

Afin d'accompagner nos partenaires logistique et traitement dans l'amélioration de leur gestion de crise face aux départs de feux, nous avons mis en place des stress tests tout au long de l'année sur différents sites. L'objectif : mettre les équipes face à des situations fictives de départ de feu. Un retour d'expérience avec un compte-rendu détaillé des événements est ensuite établi afin d'identifier les bonnes pratiques, et les axes d'amélioration pour une meilleure gestion des départs de feu.



En 2024, ecosystem a organisé

21

stress tests sur le territoire métropolitain

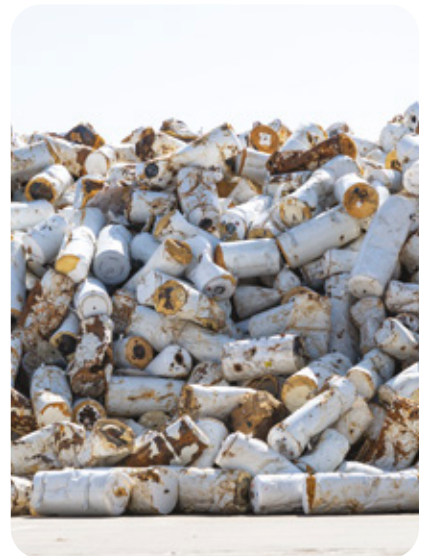
dont **6** sur des centres de traitement, **13** sur des centres de regroupement, **2** sur des sites « gestionnaires de déchets »

Dépollution des ballons d'eau chaude : ecosystem, acteur de la nouvelle filière industrielle

Depuis plusieurs années, divers acteurs collaborent pour créer une filière française dédiée à la captation des gaz à effet de serre présents dans les ballons d'eau chaude (BEC), réduisant ainsi leur impact sur le climat, la couche d'ozone et la pollution.

La mousse isolante des BEC contient des gaz très nocifs pour l'environnement et la santé, lorsqu'ils sont libérés lors du

broyage des équipements. Conscient des enjeux pour l'environnement et la santé, ecosystem a lancé en 2022 un appel à projets de traitement des ballons d'eau chaude en atmosphère confinée. Le tout premier centre au monde dédié à la dépollution et au traitement a ouvert au printemps 2025 en Nouvelle-Aquitaine, et sera suivi par l'ouverture de 5 autres centres sur l'ensemble du territoire entre 2025 et 2026.



UN DOCUMENTAIRE PRIMÉ AU DEAUVILLE GREEN AWARDS

Dans le cadre de son agrément, les actions d'information et de sensibilisation du public figurent parmi les missions d'ecosystem, au même titre que la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets. Le documentaire de 44 minutes, « Ces gaz qui soufflent le chaud et le froid », produit par ecosystem avec le réalisateur Gilles Raillard pour expliquer les enjeux de dépollution de ces équipements, a reçu le Trophée Argent au Deauville Green Awards 2024.

ORGANISATION



En 2024, ecosystem a fait évoluer son organisation pour répondre à la création d’une nouvelle filière « Batteries », et aux nouveaux enjeux des metteurs en marché, partout en Europe. Accompagnant les grands défis sociétaux et environnementaux, ecosystem s’est engagé dans la transformation digitale de ses process et met en place des actions en faveur de son capital humain.



Nicolas Zehnder,
Responsable
Eco-Conception
du Groupe Socomec

La fusion entre Corepile et ecosystem nous paraît tout à fait naturelle : les piles et accumulateurs sont intégrés à nos équipements, leur fin de vie suit donc une logique commune. Cette fusion facilitera la collecte, la massification et l’orientation vers les bonnes filières. Elle permet un guichet unique pour les déclarations, une meilleure maîtrise des coûts grâce aux synergies, et un gain d’efficacité. Elle offre aussi une voix unifiée auprès des Pouvoirs publics, renforçant la prise en compte des intérêts des fabricants dans une filière REP en pleine évolution.



Rapprochement entre Corepile et ecosystem : vers une filière élargie

C’est en mars 2024 que Corepile (éco-organisme en charge des piles et des accumulateurs) et ecosystem ont officialisé leur rapprochement stratégique. La fusion s’est imposée tout naturellement aux deux éco-organismes, déjà très liés par une vision commune, et par la nature des équipements collectés. Rappelons en effet que 60 % des metteurs en marché « Piles et Accumulateurs » font aussi partie de la filière des équipements électriques et électroniques.

Le rapprochement entre les deux éco-organismes permettra une meilleure intégration de la chaîne opérationnelle, une maîtrise des coûts, une simplification des démarches pour les producteurs et les partenaires de collecte, un partage des initiatives autour du réemploi, ainsi qu’une harmonisation de la sensibilisation au geste de tri pour les citoyens.

Par ailleurs, les metteurs sur le marché pourront accéder à un guichet unique concernant leurs obligations réglementaires. À l’avenir, partenaires de la collecte ou prestataires logistiques n’auront qu’un seul interlocuteur pour ces deux filières.

Le rapprochement des deux éco-organismes facilitera également la prévention et la gestion du risque incendie, ainsi que la prise en charge des produits contenant des batteries au lithium. Effectivement, un quart des équipements électriques et électroniques mis sur le marché contient des piles et des batteries.

Enfin, le nouvel ensemble formé par les deux éco-organismes ambitionne de se positionner dès 2025 sur les cinq nouvelles catégories couvertes par le Règlement européen « Batteries » et de développer une filière élargie, innovante et encore plus performante.



Christian Ludwig,
Président de PRONEXA

Créée il y a plus de 10 ans, PRONEXA (ex-weee Europe) est une plateforme fondée par ecosystem et d'autres éco-organismes pour simplifier la gestion de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) en Europe. PRONEXA accompagne les entreprises dans leurs obligations de conformité pour les EEE, piles et emballages, dans 30 pays. Grâce à une interface unique, elle centralise les démarches, facilite le reporting et limite les complexités administratives. Membre fondateur, ecosystem apporte une expertise précieuse, et notre collaboration avec Nathalie Yserd, vice-présidente de notre conseil de surveillance, renforce encore notre engagement à proposer un service de haut niveau. PRONEXA incarne ainsi un outil clé pour une REP plus fluide, plus efficace et réellement européenne.

Accompagner les metteurs sur le marché, partout en Europe

Les producteurs d'équipements électriques et électroniques ont l'obligation de déclarer annuellement les quantités de produits mis en marché dans chacun des pays d'Europe où ils sont présents. Afin de faciliter ces démarches, ecosystem est membre depuis 2019 de weee Europe, devenu « PRONEXA » en 2024.

Ce réseau, qui regroupe les principaux éco-organismes européens, offre un point de contact central et un canal d'information pour toutes les questions relatives à la REP en Europe, mais surtout une plateforme unique pour toutes les déclarations : PRONEXA Customer Data Management.

WEEE FORUM

Les 14 et 15 novembre 2024 les éco-organismes français, dont ecosystem, ont accueilli le WEEE Forum, l'association internationale qui réunit 51 éco-organismes de la filière REP des équipements électriques et électroniques.

Au programme des échanges : la nouvelle filière industrielle dédiée à la dépollution des ballons d'eau chaude, l'enjeu des terres rares, la connaissance des équipements collectés, mais également la réparation et le réemploi.



Au niveau européen, PRONEXA gère tous les contrats avec les éco-organismes dans chaque pays de mise en marché. Au niveau national, ecosystem s'occupe de la gestion de l'organisation opérationnelle de la collecte, de l'allongement de la durée de vie, de l'accompagnement à l'éco-conception, du recyclage et des relations avec les autorités nationales.

En 2024, l'activité de PRONEXA s'est également étendue aux emballages afin d'offrir un service toujours plus clé-en-main aux producteurs.

PRONEXA c'est :

19

éco-organismes européens

3

filiales couvertes :

- Équipements électriques et électroniques
- Batteries
- Emballages (depuis 2024)

30

pays

Filière Piles et Batteries : Corepile, membre actif d'Eucobat

Corepile est activement impliqué dans l'association européenne des éco-organismes de la filière batteries, Eucobat, depuis sa création.

Plusieurs groupes de travail sont menés pour échanger sur les bonnes pratiques et aborder ensemble les défis posés par le nouveau Règlement européen sur les batteries. Ces échanges sont essentiels pour améliorer la gestion des batteries usagées et comprendre les enjeux associés.

Eucobat compte 19 membres, avec pour objectifs de :

- Promouvoir un fonctionnement efficace des systèmes de collecte, de recyclage et de traitement ;
- Partager l'information et l'expérience auprès de l'ensemble des parties prenantes : institutionnels, industriels, associations de consommateurs, par des groupes de travail, congrès, conférences, réunions, etc. ;
- Fournir à ses membres assistance et informations réglementaires, notamment concernant la mise en œuvre du Règlement européen.

Cybersécurité et transformation digitale

Pour répondre aux besoins croissants des utilisateurs internes et externes en termes d'outils digitaux, la Direction de la Transformation Digitale a fait évoluer son organisation en 2024, avec pour objectifs de développer l'agilité et renforcer la sécurité des systèmes d'information.

Cette évolution s'appuie sur deux leviers principaux :

- La création d'une instance de gouvernance des projets, afin d'assurer un meilleur accompagnement des initiatives métiers, en intégrant notamment les dimensions techniques et de cybersécurité ;
- L'optimisation des cycles de développement, grâce à l'intégration de méthodes agiles, favorisant la réactivité et la qualité des livrables.

Dans le prolongement de la cyberattaque de janvier 2024, ecosystem a engagé un plan de renforcement de la cybersécurité, structuré autour de trois axes complémentaires :

- Sensibilisation et formation continue des collaborateurs aux enjeux cyber ;



Rudy Kolodziejek,
Responsable
Cybersécurité

Notre approche repose sur une dynamique d'amélioration continue, articulée autour de trois piliers : l'acculturation des équipes, la conformité et la technique. Elle vise à anticiper les risques et à atteindre les objectifs ambitieux fixés par ecosystem en matière de cybersécurité. Aujourd'hui, la sécurité est intégrée dès la conception de tout projet digital. Elle constitue un facteur clé de réussite, au service de la performance, tant pour les usages internes qu'externes.

- Conformité réglementaire, en s'appuyant notamment sur les recommandations de l'ANSSI ;
- Renforcement technique des infrastructures et des dispositifs de sécurité.

SENSIBILISATION ET FORMATION : UN PILIER ESSENTIEL DÈS L'INTÉGRATION

Dès leur arrivée, les nouveaux collaborateurs sont sensibilisés aux enjeux de cybersécurité dans le cadre du parcours d'intégration. Cette démarche se poursuit tout au long de leur parcours chez ecosystem grâce à une formation interactive, déployée via Teams avec un partenaire spécialisé. Des modules courts et dynamiques sont envoyés régulièrement aux collaborateurs pour les aider à identifier les risques et adopter les bons réflexes. Elle est complétée par des campagnes de tests de phishing, visant à renforcer la vigilance et la capacité de détection des tentatives de fraude par e-mail.

Développer notre capital humain

Handicap: lutter contre les stéréotypes

Pour la deuxième année consécutive, ecosystem s’est engagée dans la Semaine Européenne pour l’Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), organisée du 18 au 24 novembre 2024. La programmation, conçue par la Direction des Ressources Humaines, a permis de sensibiliser les collaborateurs au handicap et aux bonnes pratiques de management inclusives.



Index égalité femmes-hommes
98/100

Parité au Comité de direction
50-50

Parité des collaborateurs
57,5 %
de femmes

42,5 %
d’hommes

179
collaborateurs

92,7 %
de CDI

1,7 %
de CDD

5,6 %
d’alternants

96,1 %
de temps plein

110
métiers
différents

41
ans, âge moyen

6
ans d’ancienneté
en moyenne

Investissement
en formation

2,96 %
de la masse salariale

Une conférence menée par Christian Grapin, Directeur de l’association TREMPLIN Handicap, partenaire d’ecosystem, a souligné l’importance de l’insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap. Des ateliers de formation ont permis de mettre en situation de recrutement les managers d’ecosystem. Enfin, un jeu concours a récompensé les connaissances des collaborateurs sur la question du handicap.

Durant la même semaine, ecosystem a participé au « DuoDay », en accueillant une stagiaire en situation de handicap au sein de la Direction des Ressources Humaines et de la Communication interne. Une expérience qui lui a permis d’affiner son projet professionnel de reconversion dans les ressources humaines.



Christian Grapin,
Directeur de l’Association
TREMPLIN Handicap

TREMPLIN Handicap, association d’intérêt général fondée il y a 33 ans, accompagne les jeunes en situation de handicap dans leur parcours académique et vers l’emploi.

Partenaire d’ecosystem depuis 2021, nous apprécions l’engagement d’une structure à taille humaine. Par exemple, dans le cadre de l’opération « Han’route vers mon avenir », des collégiens en situation de handicap ont été accueillis par les équipes d’ecosystem, sensibilisant ainsi les jeunes au recyclage et à ses métiers.

À l’occasion de la SEEPH 2024, TREMPLIN Handicap a animé des ateliers pratiques pour les recruteurs et managers d’ecosystem. Ces mises en situation ont permis une réflexion collective sur les pratiques professionnelles et les enjeux d’inclusion liés au handicap.

PLATEFORME KLARO

Afin de renforcer leur pouvoir d’achat, ecosystem a mis à disposition des collaborateurs un accès à la plateforme Klaro. Ils ont ainsi accès, de façon confidentielle, à un simulateur évaluant leur éligibilité à plus de 2 000 aides financières, qu’elles soient locales ou nationales ; des aides qui peuvent couvrir divers projets, comme des travaux, des déménagements ou encore des vacances.



En 2024 :

4
petits-déjeuners
de bienvenue

2
journées
d’intégration

3
visites terrain

Qualité de vie au travail : ecosystem s’engage

En 2024, ecosystem réaffirme son engagement en faveur de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) de ses collaborateurs.

Tout au long de cette année, des rituels, des moments conviviaux comme le Family Afternoon, des événements sportifs et des campagnes de sensibilisation ont été mis en place pour favoriser le bien-être au travail et fédérer les équipes.



En parallèle de la politique handicap, des actions de prévention et de sensibilisation aux maladies invalidantes ont été menées autour d’« Octobre Rose » et de « Movember ». Ces actions traduisent la volonté d’ecosystem de créer un cadre de travail épanouissant et inclusif.

Intégration : un parcours fondamental pour découvrir, comprendre et échanger

Notre parcours d’intégration joue un rôle clé dans l’accueil et l’accompagnement des nouveaux collaborateurs. Structuré en plusieurs étapes, il a pour objectif de faciliter l’appropriation de la culture d’entreprise, de ses métiers et de ses valeurs.

Dans un premier temps, les nouveaux collaborateurs participent à un petit-déjeuner de bienvenue, moment convivial propice aux présentations et aux premiers échanges. La journée d’intégration constitue le deuxième temps fort. Elle s’articule autour de trois axes :

- **Découverte de l’entreprise** : présentation des missions, des enjeux, des activités et des métiers par des collaborateurs issus de différents services ;
- **Informations pratiques** : focus sur les outils internes et des thématiques clés, telles que la cybersécurité... ;
- **Rencontres et échanges** : tout au long de la journée, des temps de dialogue favorisent les interactions entre nouveaux arrivants et équipes en place, afin de créer des liens et encourager la collaboration.

Le parcours se poursuit par une immersion sur le terrain, à travers la visite de sites opérationnels (centres de traitement, structures de l’ESS...) pour une découverte concrète des activités d’ecosystem.

RSE



En 2024, nous avons formalisé les fondements de notre stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) en collaboration avec nos parties prenantes, externes et internes.

En 2024, structuration de notre stratégie RSE

Nos activités liées au réemploi, à la réparation et au recyclage des équipements électriques et batteries placent notre entreprise au cœur de divers enjeux environnementaux et sociétaux. Pour aller au-delà de nos obligations réglementaires en tant qu'éco-organisme et entreprise éligible à la CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*), nous avons souhaité renforcer nos engagements de manière volontaire sur ces sujets.

C'est pourquoi nous avons lancé le « Projet Durabilité ». Sponsorisé par la Direction générale, il a pour objectif de structurer une stratégie RSE intégrée au modèle d'affaires de l'entreprise, et de coordonner la mise en œuvre du plan d'action qui en découle. L'ambition globale est d'intégrer de manière plus poussée les dimensions sociales, sociétales et environnementales dans nos prises de décision et pratiques opérationnelles.

Dans cette perspective, l'année 2024 a été l'occasion d'établir un diagnostic de durabilité, de réaliser notre bilan carbone scope 3 et d'élaborer notre matrice de double matérialité. Ces premières étapes nous ont permis de déterminer quels étaient nos enjeux RSE clés, et de cartographier les impacts, risques et opportunités correspondants. Nous

avons associé à cette démarche nos parties prenantes externes et internes, via des entretiens qualitatifs et ateliers de travail collaboratifs.

Ce processus de réflexion a conduit à structurer une stratégie RSE autour de trois axes : économie circulaire, environnement et social. Chacun est décliné en quatre engagements, qui associent des actions déjà en place avec de nouveaux chantiers RSE volontaires.

Pour faciliter la concrétisation de cette stratégie RSE, une gouvernance dédiée a été mise en place. Elle s'appuie notamment sur un comité de pilotage composé de membres du Comité de direction, et d'un comité opérationnel auquel contribuent les équipes de toutes les directions.

NOTRE STRATÉGIE RSE : 3 AXES ET 12 ENGAGEMENTS



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Accompagner le développement de l'économie circulaire

- 1 Accompagner nos clients, les producteurs, vers la circularité de leurs produits
- 2 Soutenir le développement de la réparation
- 3 Augmenter le nombre d'appareils réemployés
- 4 Accompagner les changements de comportements des consommateurs



ENVIRONNEMENT

Préserver l'environnement et s'adapter au climat de demain

- 5 Étendre et optimiser la collecte des équipements et batteries
- 6 Innover dans le traitement, la dépollution et l'intégration de matières recyclées
- 7 Réduire notre empreinte environnementale
- 8 S'adapter au changement climatique



SOCIAL

Coopérer pour accroître notre impact social

- 9 Cultiver notre capital humain
- 10 Engager nos prestataires et sous-traitants pour des pratiques plus durables
- 11 Contribuer au développement de compétences
- 12 Dialoguer avec nos parties prenantes et prendre la parole sur l'économie circulaire

Direction de la publication
Claire Lemarchand

Conception / réalisation / rédaction
Green Connected

Illustrations
Adrien Leroy

Crédits photo
ecosystem, François Daburon, FranceActive,
FIND Climate, Joseph Melin, Istock.

Impression
Willlaume Egret, certifiée Imprim'vert.
Imprimé en juillet 2025 sur papier
Nautilus super white 100 % recyclé.



www.ecosystem.eco

